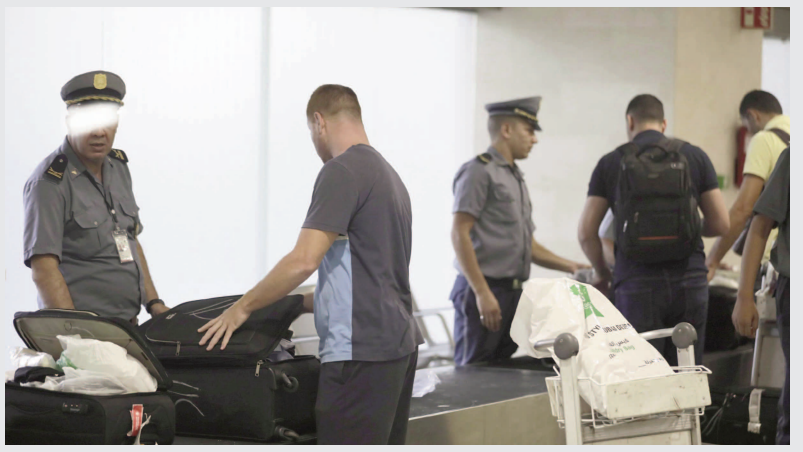


RÉGULARISATION DE L'ACTIVITÉ «CABAS»

UNE BONNE NOUVELLE !

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8193 MARDI 20 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SÉNAT

Azzouz Nasri élu président

Page 3

SUSPENSION DOUTEUSE DES VISAS DIPLOMATIQUES PAR LA FRANCE

LES FAUX-FUYANTS DE PARIS

L'Algérie hausse le ton face à ce qu'elle qualifie de manquements répétés de la France à ses engagements diplomatiques. En réponse à ces mesures prises sans notification officielle, Alger annonce qu'elle répondra par une stricte réciprocité. Le gouvernement algérien dénonce la méthode utilisée par Paris, qui a choisi de faire fuiter ses décisions à travers des médias sélectionnés, rompant ainsi avec les pratiques diplomatiques traditionnelles.

Page 3



HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Une menace invisible mais fatale

Page 6

SMARTPHONES EN CLASSE

Oui mais avec des conditions

Page 2

BILAN 2024 DE SONELGAZ

Des exportations en hausse

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RENCONTRE ENTRE LE CRA ET LE CICR

Vers un partenariat humanitaire renforcé

FACE aux urgences humanitaires croissantes et à la complexité des crises contemporaines, le Croissant-Rouge algérien (CRA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) renforcent leur alliance. Ce partenariat, fondé sur une collaboration historique et des valeurs communes, ambitionne aujourd'hui de franchir un nouveau cap pour mieux protéger les plus vulnérables et déployer des réponses adaptées sur le terrain.

C'est dans cette optique qu'une réunion stratégique s'est tenue récemment à Alger, réunissant la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissem Hamlaoui, et de hauts responsables du CICR, dont son vice-président, Gilles Carbonnier, et le représentant en Algérie, Lorenzo Caraffi. Cette rencontre a été l'occasion d'élargir les horizons de coopération entre les deux institutions, autour de priorités humanitaires claires.

Au cœur de ce partenariat renouvelé, il est question d'une volonté commune d'agir efficacement dans des domaines aussi cruciaux que la gestion des catastrophes, le développement des capacités d'intervention, la formation des acteurs humanitaires et le soutien direct aux populations en détresse. Les deux parties ont souligné l'importance de mettre en œuvre des actions coordonnées, durables et respectueuses des principes fondamentaux de l'action humanitaire.

Des dossiers sensibles ont été abordés, à commencer par le rétablissement des liens familiaux, l'accompagnement humanitaire des personnes détenues et de leurs familles, ainsi que leur insertion à travers des formations professionnelles. Autant de dimensions qui témoignent d'un engagement profond en faveur de la dignité humaine.

L'évolution du contexte migratoire en Algérie, qui devient progressivement un pays d'accueil, a également été largement discutée. Mme Hamlaoui a présenté les efforts du CRA pour assurer une prise en charge humanitaire digne des migrants dont les soins médicaux, l'accompagnement social et l'aide matérielle. Elle a insisté sur la nécessité d'une réponse coordonnée, à la hauteur des défis actuels.

La situation des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf a été identifiée comme une priorité urgente. Le CRA appelle à intensifier les efforts pour garantir à ces populations l'accès à leurs droits fondamentaux et à une assistance continue, dans le respect de leur dignité.

Du côté du CICR, les responsables ont salué le rôle grandissant du Croissant-Rouge algérien, acteur incontournable du paysage humanitaire national et régional. Ils ont notamment mis en valeur l'impact positif des caravanes médicales qui desservent désormais des zones reculées, contribuant ainsi à une meilleure couverture sanitaire.

Au terme de cette rencontre, les deux institutions ont exprimé leur volonté commune de bâtir un partenariat plus structuré, fondé sur des actions concrètes et des objectifs partagés.

Lynda Louifi

TÉLÉPHONE EN CLASSE

Le SNTE réclame un pacte numérique strict

Face à la volonté du ministère de l'Education nationale d'intégrer le téléphone intelligent comme outil pédagogique en classe, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) alerte sur les risques d'un usage non encadré et appelle à une stratégie globale basée sur la formation, la réglementation et l'infrastructure.



Le débat sur l'introduction du smartphone dans les salles de classe est relancé. Ce sujet est de plus en plus débattu, à la fois en raison de ses bienfaits potentiels en tant qu'outil éducatif, mais aussi des risques qu'il engendre. Le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saâdaoui, a évoqué, dans une déclaration récente, la possibilité de recourir au téléphone intelligent comme support pédagogique, soulignant l'importance de rationaliser son usage, sans pour autant envisager une interdiction totale. Lors de sa récente visite à Tipasa, le ministre a exprimé sa volonté de contrôler et organiser l'utilisation des smartphones dans les écoles, sans pour autant opter pour une interdiction pure et simple. Selon lui, il s'agit de préserver la concentration des élèves, en évitant que les smartphones ne deviennent une source de distraction pendant les cours. Une annonce qui, si elle témoigne d'une volonté d'ouverture vers le numérique, soulève aussi de nombreuses interrogations dans la communauté éducative et mérite d'être posée, dans un monde où les enfants sont de plus en plus connectés. Le SNTE s'est exprimé sur le sujet à travers un communiqué appelant à la prudence et à l'organisation. Le syndicat propose la mise en place d'un pacte éducatif numérique, à signer par l'élève, le parent et l'enseignant. Ce document aurait pour but de définir les règles strictes encadrant l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires. « L'intention du ministre s'inscrit dans une dynamique de modernisation, mais son application doit être rigoureusement encadrée pour éviter les dérives », souligne le syndicat. Si l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques semble faire consensus, le SNTE rappelle néanmoins que l'école est confrontée à des réalités complexes, à savoir multiplication des cas de tricherie numérique, enregistrements illicites d'enseignants diffusés sur les réseaux sociaux, distraction des élèves en raison des notifications, jeux ou applications diverses.

Le syndicat déplore également l'absence d'un cadre officiel et formel encadrant cette transition numérique. « Il n'existe à ce jour aucune circulaire ministérielle définissant clairement quand, comment et pourquoi utiliser un téléphone en classe », avertit-il.

Pour éviter une mise en œuvre précipitée et désorganisée, le SNTE appelle à la création d'un programme national de formation continue pour les enseignants en pédagogie numérique. Le syndicat insiste aussi sur la nécessité d'équiper les établissements en infrastructures adéquates, à savoir des tablettes, une connexion internet, et un accompagnement technique.

Si le syndicat salue la volonté du ministère de faire entrer l'école dans l'ère numérique, il met en garde contre les effets pervers d'une réforme lancée sans préparation suffisante. « L'introduction du smartphone en classe peut constituer une avancée importante, à condition qu'elle s'inscrive dans un cadre juridique, éducatif et technique solide. Sinon, elle risque d'accentuer les dysfonctionnements au lieu de les corriger », conclut le SNTE.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

Là où l'histoire étudiante s'écrit depuis 1963

À L'OCCASION de la commémoration du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'Étudiant, l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella, première institution universitaire créée après l'indépendance, a été mise à l'honneur. Des hommages rendus aux figures de la lutte estudiantine et à l'engagement des jeunes générations au service de la nation.

« Il y a de quoi être fiers de se retrouver aujourd'hui dans cet établissement », a déclaré hier le wali d'Oran, Samir Chibani, dans son allocution prononcée à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'Étudiant.

Les cérémonies ont débuté au mémorial de l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella. Le wali s'est ensuite rendu au complexe Dr Taleb Slimane Mourad, également rattaché à cette université, pour visiter une exposition installée sur la place du complexe, mettant en valeur les réalisations des étudiants. À cette occasion, le wali a rappelé que cette 69e commémoration rend hommage à la grève héroïque menée, le 19 mai 1956, par les étudiants des universités, lycées et écoles à travers tout le territoire national, et même à l'étranger. Il a souligné que cette journée mémorielle revêt une forte portée symbolique, car elle incarne le sens du sacrifice et de l'engagement, sans pour autant oublier les contributions précieuses de ceux qui les ont précédés. Il a notamment cité l'exemple de Zeddour Brahim Belkacem, fils de la ville d'Oran et de l'Algérie, considéré comme le premier étudiant martyr, enlevé et lâchement assassiné par le colonialisme au début de la glorieuse Révolution.

De son côté, le président du bureau de l'Organisation nationale des moudjahidine de la wilaya d'Oran, également présent à la cérémonie, a déclaré que le 19 mai 1956, les étudiants algériens avaient inscrit une épopée immortelle dans l'histoire nationale.

« Ce jour-là, ils ont volontairement et en toute conscience posé leurs stylos pour rejoindre les fronts du combat, convaincus que le véritable savoir est celui qui se met au service de la patrie, et que la mission de l'étudiant est indissociable de celle du moudjahid », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que les étudiants de cette génération ont porté le flambeau de la libération, transformant les universités en tribunes de conscience, et les salles de classe en véritables écoles de la révolution. Ils ont ainsi prouvé au monde entier que l'intellectuel peut être à la fois un guide dans la pensée et un soldat au service de la dignité et de la souveraineté.

Brahim Mazi

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT À TIZI OUZOU

Les héros de la grève de 1956 honorés

LA CÉLÉBRATION de la Journée nationale de l'étudiant a été marquée, hier à Tizi Ouzou, par des discours et des activités en lien étroit avec la portée historique de cette date.

Les festivités ont débuté par un moment de recueillement au carré des Martyrs de M'douha. Dans une atmosphère solennelle, une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la levée des couleurs et de la lecture de la Fatiha. Aux côtés des autorités civiles et militaires, menées par le wali Abou Bakae Essedi, étaient présents des membres de la famille révolutionnaire ainsi que de nombreux citoyens animés d'un profond patriotisme.

A l'issue de cette cérémonie empreinte de respect, les représentants de l'État ont rendu hommage à quatre moudjahidine, à savoir Akli Makhlouf (ALN), Tassadit Arezki (OCFLN), Khamiche M'hand (ALN) et Kachir Ahcène (ALN). Ce dernier, alors étudiant en théologie à l'Institut national Abderrahmane Illoulou d'Illoula Oumalou, avait pris part à la grève estudiantine du 19 mai 1956, avant de rejoindre le maquis et intégrer les rangs de l'ALN.

La délégation s'est ensuite rendue au lycée Fatma N'Soumeur, établissement emblématique de la région. Là aussi, les couleurs nationales ont été levées et une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle dédiée aux lycéens ayant quitté les bancs de l'école pour rejoindre la lutte armée.

À cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné le rôle fondamental joué par les étudiants algériens dans la guerre de Libération.

La journée s'est poursuivie à la maison de jeunes de Thala Allal, au nord-ouest de Tizi Ouzou, qui a été officiellement baptisée au nom du défunt moudjahid Ali Medres, en hommage à son engagement.

Saïd Tissegouine

SUSPENSION DOUTEUSE DES VISAS DIPLOMATIQUES PAR LA FRANCE

Les faux-fuyants de Paris

L'Algérie hausse le ton face à ce qu'elle qualifie de manquements répétés de la France à ses engagements diplomatiques. En réponse à des décisions unilatérales concernant les visas pour détenteurs de passeports diplomatiques et de service, prises sans notification officielle, Alger promet une riposte fondée sur une stricte réciprocité. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines



Le gouvernement algérien a exprimé son grand étonnement face aux développements intervenus récemment dans la communication française au sujet de la problématique des visas d'une manière générale et de celle de l'exemption des passeports diplomatiques et de service de cette procédure d'une manière particulière, a fait savoir la même source.

Alger déplore une attitude jugée inédite de la part de la France, qui a choisi de faire passer ses décisions relatives aux visas « par des fuites organisées grossièrement à des médias savamment sélectionnés par les services du ministère français de l'Intérieur et de la Direction générale de la police française ». Cette stratégie médiatique parallèle est qualifiée par la diplomatie algérienne de « pratique curieuse et douteuse », rompant ainsi avec les canaux diplomatiques traditionnels.

Le ton monte davantage lorsque le communiqué souligne que « c'est désormais par ce canal inhabituel que sont annoncées les décisions françaises, dans un irrespect total pour les usages diplomatiques consacrés et dans une violation, tout aussi totale, des dispositions de l'Accord algéro-français de 2013 ». Ce dernier, rappelle-t-on, organise l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Plus grave encore, « jusqu'à ce jour, et en contravention flagrante, notamment avec les dispositions de l'article 8 de cet accord, l'Algérie n'a été rendue destinataire d'aucune notification officielle française par le seul et unique canal qui vaille dans les relations entre Etats, en l'occurrence le canal diplomatique ».

Face à cette situation, l'ambassade de France à Alger a été saisie à plusieurs reprises. Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger a fait l'objet de quatre convocations au ministère des Affaires étrangères à ce sujet. Mais il a « systématiquement affirmé ne disposer d'aucune instruction du ministère français des Affaires étrangères » et n'a « pas été en mesure de répondre aux demandes algériennes formelles de clarification sur ce même sujet », a affirmé le ministère.

UNE INITIATIVE FRANÇAISE À L'ORIGINE

Alger tient à rappeler l'historique de cet accord pour mieux contextualiser sa réaction. Contrairement aux allégations françaises, selon lesquelles l'Algérie aurait manqué à ses engagements, le communiqué souligne que « c'est la partie française qui porte la responsabilité, pleine et entière, des premières violations de l'Accord de 2013 ». Dès leur survenance, ces violations avaient été dénoncées par les autorités algériennes dans un communiqué officiel, affirme-t-on.

L'Algérie va plus loin, affirmant qu'« elle rejette, comme étant foncièrement une inexactitude et une contre-vérité, l'allégation française selon laquelle c'est l'Algérie qui aurait été la première à manquer à ses obligations au titre de l'Accord de 2013 ».

Alger rappelle, par ailleurs, que « l'Algérie n'a jamais été demandeur » d'une exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service. L'initiative remonte à 1986, lorsque la France avait proposé un tel régime préférentiel. Une proposition à laquelle l'Algérie avait opposé « une fin de non-recevoir franche et sans équivoque ». Cette fin de non-recevoir a été renouvelée à trois reprises dans les années 1990, précise le ministère. Ce n'est qu'en 2007, à la suite d'un nouvel acharnement diplomatique de Paris, qu'Alger a fini par céder, avant que ne soit signé un accord plus élargi en 2013. « Et c'est toujours à l'initiative de la partie française qu'un nouvel accord, conclu en 2013, a élargi l'exemption aux détenteurs de passeports de service et a abrogé l'Accord de 2007 à portée limitative », rappelle la même source. Pour les autorités algériennes, il ne fait désormais plus de doute que « le gouvernement français tend vers le gel ou la suspension de l'Accord de 2013, en évitant soigneusement d'en assumer les responsabilités et les conséquences, et ce au mépris des dispositions pertinentes dudit accord ».

Or, rappelle la diplomatie algérienne, « aujourd'hui comme hier, l'Algérie n'a aucun intérêt particulier ni aucun attachement significatif à l'égard de cet accord ». Elle prend acte de « ce qui s'apparente à une suspension de fait » sans notification officielle. Face à ce qu'elle considère comme une rupture unilatérale de l'Accord de 2013 par la France, l'Algérie promet une réponse mesurée mais résolue, assurant qu'elle en tire toutes les conséquences et y répondra par « une application stricte de la réciprocité, à la juste mesure du manquement de la partie française à ses obligations et engagements ».

Sihem Bounabi

AZZOUZ NASRI ÉLU PRÉSIDENT DU SÉNAT

Priorité à la souveraineté

C'EST sans surprise que Azzouz Nasri a été élu, hier, nouveau président du Conseil de la nation, devenant ainsi la deuxième personnalité de l'Etat. L'élection s'est déroulée lors d'une séance plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres, suivie par l'élection du président du Conseil dans le cadre du renouvellement par moitié de la composante du Conseil de la nation, au titre de l'année 2025. Candidat annoncé du groupe parlementaire du tiers présidentiel, M. Nasri a été plébiscité par l'ensemble des groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la nation, succédant ainsi à Salah Goudjil, dont ses deux mandats ont expiré le mois dernier.

L'élection de M. Nasri intervient conformément à l'article 134 de la Constitution, qui prévoit l'élection du président du Conseil de la nation après chaque renouvellement partiel, sous réserve de remplir les conditions de l'article 87 de la Constitution. Son premier discours officiel après son investiture était très attendu par les observateurs et les milieux politiques. Azzouz Nasri a déclaré que « le Conseil de la nation demeurera attaché à son rôle constitutionnel, en coopérant avec les autres institutions constitutionnelles et en assurant leur stabilité, en harmonie avec les prérogatives que confère la Constitution au président de la République pour assurer le bon fonctionnement des institutions et du système constitutionnel ».

Le nouveau président du Sénat a appelé l'ensemble des sénateurs à s'en tenir au « devoir parlementaire sain et serein en toutes circonstances et dans toutes leurs actions », et de se consacrer pleinement à leur rôle de parlementaires, qui est l'élaboration et le vote des lois ainsi que le suivi de l'action du gouvernement.

« L'Algérie, sous la direction du Président Abdelmadjid Tebboune, avance sur la voie du développement et du progrès, réalisant des résultats positifs à tous les niveaux, qui sont devenus tangibles sur le terrain », a encore souligné M. Nasri.

Le successeur de Goudjil n'a pas manqué d'évoquer la crise avec la France dans sa première prise de parole, en adressant des messages clairs et sans ambages. Il a indiqué que « la partie française officielle doit assumer les conséquences des agissements de ses responsables ». « L'Algérie, pacifique et rebelle contre ses ennemis et ceux qui conspirent contre elle en secret et en public, n'accepte, en toutes circonstances et dans tous les cas, aucune atteinte à sa décision souveraine et indépendante, de quelque partie qu'elle vienne, y compris de la France, qui est devenue nostalgique de son passé colonial et œuvre à déstabiliser nos institutions constitutionnelles et à remettre en doute la probité de notre système judiciaire », a déclaré le président du Sénat. « L'Algérie rejette catégoriquement toute forme de chantage politique et les basses et futiles pratiques politiciennes, ainsi que les opérations de violation de sa souveraineté sous couvert de l'action diplomatique », a-t-il ajouté.

En conclusion de son discours, M. Nasri a toutefois souligné que l'Algérie tient à la concrétisation de « relations bilatérales d'égal à égal, basées sur le respect mutuel et les intérêts réciproques ».

UNE LONGUE CARRIÈRE AU SEIN DE LA JUSTICE

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1970, après un bac philo obtenu en 1966, M. Nasri a fait toute sa carrière dans le secteur de la justice, occupant plusieurs fonctions judiciaires, notamment premier président de la Cour suprême entre 1995 et 2001, ainsi que procureur général auprès des cours de justice de Skikda et Constantine. Il a également exercé dans les tribunaux de Chlef et de Mostaganem, avant de devenir membre du Conseil constitutionnel.

C'est à partir des années 2000 qu'il est devenu actif sur la scène politique. Cadre du parti du Front de libération nationale, à l'époque où Ali Benflis était secrétaire général du vieux parti, il sera député à l'Assemblée populaire nationale (APN) durant le mandat 2002-2007.

Il a également été, plus tard, un dirigeant actif de Talai El Houriyat, parti créé par Benflis après avoir été éjecté du FLN, à la suite d'un mouvement de redressement organique mené par l'ancien SG Abdelaziz Belkhadem. Il a quitté ce parti juste après le départ de son fondateur. Cependant, il est devenu en 2022 membre du Conseil de la nation, où il a été nommé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en tant que membre du tiers présidentiel.

Mohamed K.

ACCORD ALGÉRIE TÉLÉCOM - ANGEM

Déploiement accéléré de la fibre optique

ALGÉRIE TÉLÉCOM (AT) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) ont conclu un protocole d'accord en vue d'accélérer le déploiement de la fibre optique à l'échelle nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, AT dans un communiqué. L'objectif affiché est double : renforcer l'infrastructure numérique du pays tout en dynamisant le tissu entrepreneurial local. Selon les termes de l'accord, l'ANGEM sélectionnera, proposera et financera des porteurs de projets spécialisés dans le raccordement en fibre optique. De son côté, AT assurera leur formation technique et leur intégration dans son plan national de déploiement de la fibre jusqu'au domicile du client (FTTH – Fiber To The Home). Ce recours aux micro-entreprises locales illustre la volonté d'Algérie Télécom de conjuguer montée en puissance technologique et renforcement des compétences nationales. Il s'agit aussi, pour l'entreprise, d'accélérer la cadence de couverture des foyers en fibre optique sur l'ensemble des wilayas.
«Cette démarche innovante s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique et de promotion de l'initiative privée», souligne AT. L'ambition est claire : favoriser la création d'emplois durables, encourager l'inclusion socio-économique et faire du citoyen un acteur central de cette transition. À travers ce partenariat, AT et l'ANGEM réaffirment leur engagement commun en faveur d'une économie numérique inclusive et durable, profondément ancrée dans les réalités locales.

Rim Boukhari

PARTENARIAT DJEZZY - BDL

Lancement du e-paiement par carte Visa

L'OPÉRATEUR public de téléphonie mobile Djezzy et la Banque de développement local (BDL) ont lancé, hier, le paiement électronique via la carte Visa pour le règlement des factures et des recharges téléphoniques en Algérie et à l'étranger. C'est ce qu'a annoncé l'opérateur dans un communiqué. A travers ce service, Djezzy devient «le premier opérateur à proposer ce service à sa clientèle», a-t-il souligné, assurant que «dans un futur proche», les paiements de ses produits et services s'effectueront aussi avec la carte Mastercard. Ainsi, ce nouveau service de paiement permet aux porteurs de cartes Visa de recharger du crédit et de payer les factures mobiles pour leur propre ligne ou celle d'un proche. Il s'agit également, selon le communiqué, d'une solution complémentaire accessible pour un plus large public, notamment les Algériens résidants à l'étranger, en leur permettant de recharger ou payer les frais d'abonnements de leurs proches en Algérie, en toute sécurité, facilité et rapidité. Ce mode de paiement vient, par ailleurs, s'ajouter aux moyens de paiement existants tels que la carte Edahabia d'Algérie Poste et la carte interbancaire CIB.
Le lancement de cette initiative conjointe s'inscrit dans le cadre de «la volonté commune de diversifier les moyens de paiement électronique et d'en faciliter l'accès et dans le cadre du «partenariat stratégique» entre Djezzy et la BDL, ainsi que pour «promouvoir l'innovation et l'inclusion numérique», est-il mentionné dans le communiqué.

S. N.

RÉGULARISATION DE L'ACTIVITÉ DE LA MICRO-IMPORTATION INDIVIDUELLE

Guendouzi : «Un impact positif attendu sur les jeunes»

L'activité de la micro-importation individuelle, communément appelée commerce «cabas», portera désormais le cachet d'une activité formelle, à la faveur de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la régularisation de la situation des jeunes exerçant cette activité. Une mesure à même d'encourager les jeunes à intégrer l'activité économique formelle, selon le professeur en économie Brahim Guendouzi.



Longtemps pratiquée par des jeunes dans le circuit informel, qui s'approvisionnaient en devises au marché noir et qui échappaient au contrôle des services des douanes, l'activité de la micro-importation va devenir formelle et aura ainsi un impact positif sur cette catégorie. Les répercussions de cette décision sur ces jeunes ont été mises en avant par le Pr Brahim Guendouzi.
Il a estimé, dans ses déclarations au Jeune Indépendant, que ceux qui régulariseront leur situation bénéficieront du statut d'agent économique et pourront, par ricochet, tirer profit des avantages prévus par la loi relative à l'autoentrepreneur.
Selon M. Guendouzi, à travers cette mesure, les marchandises importées dans ce cadre devront être dédouanées, et ces agents économiques vont aussi pouvoir domicilier les opérations d'importation au niveau des banques mais aussi bénéficier du taux de change officiel. Ces derniers auront, a-t-il ajouté, la possibilité de commercialiser leurs marchandises librement, sans avoir à s'exposer à la saisie des produits qui engendre la perte du capital mais aussi, parfois, l'emprisonnement.
«Cette mesure permettra à ces jeunes de sortir de l'informel», a-t-il précisé, suggérant la possibilité d'appliquer cette mesure à d'autres activités qui sont exercées dans l'informel et ainsi les intégrer dans le circuit formel. Selon le professeur en économie, c'est la commission, dont la création a été annoncée par le président de République, qui sera chargée de définir les modalités d'application de cette mesure. Elle se penchera, a-t-il précisé, sur l'intégration de cette nouvelle activité, d'autant que le cadre régissant le commerce extérieur est déjà établi.
L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA) a tenu à saluer cette mesure, qui devrait «contribuer à la réduction de la taille du marché parallèle qui saigne le Trésor public, entrave l'investissement et élimine les conditions de concurrence loyale». L'ANCCA a indiqué, dans un communiqué, que «la décision du président de la République concernant la nécessité de régulariser la situation des importateurs ''informels'' (les commerçants cabas) et de définir les modalités de leur activité ainsi que d'établir une liste des produits autorisés à l'importation, leur garantira une source de revenu légale et légitime, et les protégera ainsi des saisies et des sanctions».
Selon l'ANCAA, cette mesure «encouragera les jeunes en général à intégrer les activités économiques régulières à travers l'autoentrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises», appelant les responsables locaux à exploiter les espaces abandonnés et les locaux fermés, et à les ouvrir aux jeunes désireux d'exercer leurs activités commerciales et artisanales dans un cadre légal». En plus «de sauver ces jeunes du chômage», la régularisation de cette activité éloignera les jeunes «des fléaux sociaux et leur permettra de contribuer au développement local, qui est la pierre angulaire du développement économique».
Le président de la République a, notons-le, ordonné, lors du Conseil des ministres tenu avant-hier, la régularisation totale et définitive de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle, à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur, pour leur permettre de tirer profit des avantages prévus par la loi relative à l'auto-entrepreneur. Il a ordonné de leur attribuer le statut d'agents économiques pour leur permettre de profiter des avantages sociaux et commerciaux en alternative à leur situation actuelle illégale.
Le président de la République a enjoint au Premier ministre de créer en urgence une commission chargée de définir les mécanismes d'activité de ces jeunes qui, a-t-il souligné, investissent leurs modestes capitaux pour satisfaire des besoins élémentaires, ayant leur impact sur le marché et avec des quantités limitées.
Cette commission, présidée par le Premier ministre, définira également la liste des produits que ces jeunes seront autorisés à importer.

Lilia Aït Akli

VOYAGE CONNECTÉ ET ACCUEIL CHALEUREUX

La révolution Cirta Syaha 2025

LE SALON international du tourisme Cirta Syaha revient pour sa septième édition sous le signe de l'» Intelligence artificielle et digitalisation : une nouvelle révolution dans l'industrie du tourisme «. Inauguré lundi par le chef de l'exécutif de wilaya, Abdelkhalek Sayouda, ce rendez-vous, organisé cette fois-ci à l'hôtel Marriott Constantine, s'inscrit dans la dynamique exceptionnelle que connaît le secteur touristique dans la capitale de l'Est.
Pendant trois jours, les 52 exposants venus d'Algérie et de l'étranger proposeront aux visiteurs une palette variée de produits, circuits thématiques, séjours sur mesure, assurances innovantes et transports écoresponsables. Gardiens du patrimoine immatériel, les artisans et producteurs locaux dévoilent, de leur côté, leurs savoir-faire. Poteries traditionnelles, tissages kabyles, dinanderie et douceurs culinaires du terroir sont, entre autres produits, mis en avant en marge du salon.
Les visiteurs pourront également s'essayer à des « tours « exclusifs de la « ville de la pierre antique « : forteresses romaines, ateliers de mosaïque, ruelles millénaires… Autant d'escales pour mieux comprendre la richesse historique et patrimoniale de Constantine. Pour coller au thème de cette édition, un colloque animé par des professionnels et des universitaires mettra en lumière les cas d'usage de l'IA dans la personnalisation des offres et la gestion prédictive des flux touristiques. Lors de sa prise de parole, le wali de Constantine a insisté sur l'ambition de faire de « Constantine un laboratoire d'innovations touristiques, où technologie et artisanat tissent ensemble la toile d'un tourisme durable et inclusif «. Accompagné des autorités locales, des responsables du secteur et d'experts internationaux, il a sillonné les stands, s'arrêtant avec curiosité devant les démonstrations de réservation assistée par IA, de guides virtuels et d'outils de marketing digital. « Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle «, a-t-il déclaré, « où la data et l'automatisation viendront enrichir la chaleur humaine propre à nos traditions d'accueil. «
Mais cela ne se réalisera que par une véritable synergie entre hôteliers, agences, transporteurs et artisans, autour d'un seul et même objectif : sublimer l'âme de nos villes, tout en répondant aux exigences d'un tourisme toujours plus connecté.
Porté par un partenariat solide entre l'Office local du tourisme, le Club des opérateurs touristiques et la Direction du tourisme et de l'artisanat, ce salon se veut aussi un tremplin pour les jeunes pousses numériques et les start-ups du voyage.

Amine B

SOMMET MONDIAL AUX PAYS-BAS

L'Algérie présente sa stratégie sur l'hydrogène

L'Algérie participe au Sommet mondial de l'hydrogène, qui se tient du 20 au 22 mai à Rotterdam (Pays-Bas), avec une délégation conduite par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ. A travers cette présence, le pays réaffirme ses ambitions dans le développement de l'hydrogène et entend promouvoir sa stratégie nationale en matière de transition énergétique, tout en explorant de nouvelles opportunités de coopération internationale.



Selon un communiqué du ministère de l'Energie, la délégation algérienne comprend des représentants du ministère ainsi que des responsables des sociétés nationales Sonatrach et Sonelgaz, en plus d'experts et de spécialistes dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Ce sommet est considéré comme l'un des événements mondiaux les plus importants dans le domaine de l'hydrogène. Il est organisé en partenariat avec le Conseil pour l'énergie durable (SEC) et le Groupe RX Global, en collaboration avec le gouvernement néerlandais, la province de Hollande-Méridionale, la municipalité et le port de Rotterdam, selon la même source.

Lors du sommet, le secrétaire d'Etat chargé des énergies renouvelables présentera une intervention principale intitulée «L'économie de l'hydrogène en Algérie», dans laquelle il exposera la vision nationale de développement de cette ressource énergétique prometteuse. Il devra également participer à une table ronde de haut niveau dédiée à l'évolution du marché mondial de l'hydrogène et aux perspectives de développement du commerce transfrontalier de l'hydrogène et de ses dérivés, selon la même source.

En marge de sa participation, M. Yassaâ tiendra une série de rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues des pays participants, ainsi qu'avec des représentants de grandes entreprises mondiales spécialisées dans les énergies propres, dans le but d'examiner les moyens de renforcer la coopération et les partenariats dans le domaine de l'hydrogène vert.

La participation de l'Algérie à ce sommet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale ambitieuse de développement de l'économie de l'hydrogène vert. Cette stratégie vise à valoriser les vastes ressources naturelles du pays, notamment l'énergie solaire et les grandes superficies disponibles, tout en tirant parti de son infrastructure énergétique avancée, pour devenir un acteur clé et fiable sur le marché mondial de l'hydrogène. L'édition de cette année devrait accueillir plus de 15 000 participants venus du monde entier, représentant des gouvernements, de grandes institutions industrielles et énergétiques, ainsi que des institutions financières internationales. Le sommet porte sur «l'évaluation des progrès réalisés vers les objectifs de décarbonation et la promotion de l'économie de l'hydrogène», est-il précisé.

Le Salon qui accompagne le sommet verra également la participation de l'Algérie à travers un pavillon spécial mettant en valeur ses capacités, ses projets pilotes et les opportunités d'investissement disponibles dans ce domaine, constituant ainsi une plate-forme de promotion de l'industrie énergétique algérienne et d'attraction de partenaires internationaux.

Il convient de noter que l'Algérie a déjà lancé plusieurs projets pilotes dans le domaine de l'hydrogène vert et cherche à renforcer ses partenariats avec plusieurs pays, notamment l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, ainsi que l'Union européenne dans son ensemble, et ce dans le cadre du projet stratégique «Corridor Sud de l'Hydrogène (SoutH2 Corridor)», outre le projet Medlink, visant à exporter de l'hydrogène et de l'électricité verte vers les marchés européens.

Rim Boukhari

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Coup d'envoi de la campagne nationale

LE MINISTRE d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a donné, hier, à Alger, le coup d'envoi d'une campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique, sous le slogan «Rationaliser notre énergie... protéger notre avenir».

Cette initiative a été lancée en marge de la rencontre nationale consacrée à la présentation du bilan annuel du groupe Sonelgaz pour l'année 2024 et des préparatifs en cours pour l'été 2025, en présence du PDG du groupe, Mourad Adjal. La campagne vise à sensibiliser les différentes catégories de clients, y compris les associations professionnelles, à l'importance de rationaliser la consommation d'électricité et de gaz, et à contribuer à la préservation des ressources naturelles. Elle prévoit également l'organisation de réunions de travail et de présentations de sensibilisation diffusées sur les écrans des agences commerciales, en vue de réaliser les objectifs escomptés. La campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 23 février dernier, au cours de laquelle il a souligné l'importance de la démarche prospective et de la rationalisation de la consommation de différents types d'énergie dont l'Etat continue d'augmenter la production. Cette orientation repose sur de nouveaux mécanismes de régulation et de contrôle, basés sur des études approfondies proposant des solutions intégrées pour préserver et exploiter l'énergie dans le développement industriel, tout en renforçant l'investissement dans les énergies renouvelables, comme l'hydrogène vert et l'énergie solaire, domaines dans lesquels l'Algérie dispose de grandes potentialités.

S. N.

EXPORTATIONS RECORD, RACCORDEMENTS AUX RÉSEAUX DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ...

Les performances de Sonelgaz en 2024

LES RÉALISATIONS de Sonelgaz durant l'année 2024 ont été exposées hier par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, lors des rencontres annuelles avec les cadres de Sonelgaz et les directeurs de l'énergie et des mines et des énergies renouvelables. La hausse «notable» des exportations du groupe ont été particulièrement mises en évidence.

«Nous avons enregistré avec fierté une hausse notable des exportations du groupe Sonelgaz en 2024, atteignant l'équivalent de 39 milliards de dinars en devises (soit 268 millions d'euros)», a indiqué le ministre, signalant «un chiffre record», qui reflète la position du groupe aux niveaux régional et international, et sa capacité à passer du statut de consommateur de technologie à celui de fournisseur d'expertise, de services et d'équipements énergétiques.

Selon Arkab, ces résultats ont été obtenus grâce aux exportations d'électricité, d'équipements électriques, et de services spécialisés, notamment dans les domaines de la formation et du soutien technique.

Cette rencontre était une occasion de faire le bilan des réalisations, d'évaluer les performances et de mettre le cap sur les perspectives.

Le ministre, qui a salué les efforts déployés par le groupe, a affirmé que l'année 2024 a été marquée par la réalisation de plusieurs acquis en matière de service public énergétique, relatifs à la production, au transport, à la distribution, à la sécurisation des approvisionnements, à la numérisation des performances et, aussi, à la rationalisation des ressources et le renforcement de la gouvernance.

«L'année 2024 a été une étape décisive dans le parcours de développement du groupe Sonelgaz», a estimé Arkab, qui a mis en avant le lancement de grands projets stratégiques tels que le programme solaire (3 200 MW), l'extension des réseaux de transport et de distribution, le raccordement des zones industrielles, agricoles et isolées à l'électricité et au gaz, ainsi que des progrès dans la généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone, en sus du succès «remarquable» dans la gestion des vagues de chaleur exceptionnelles durant l'été 2024. Une situation qui n'a pas empêché de maintenir les exportations d'énergie vers la Tunisie. Cela «reflète la robustesse du réseau national et l'efficacité des cadres et des travailleurs», a-t-il souligné. Il a, en outre, fait savoir que le nombre d'abonnés à l'électricité en Algérie a dépassé les 12 millions à la fin de 2024, avec un taux de couverture supérieur à 99 %, tandis que les abonnés au gaz ont atteint les 8 millions, avec une couverture nationale estimée à 70 %.

«Plus de 104 000 nouveaux abonnés ont été raccordés à l'électricité et plus de 361 000 logements au gaz», a précisé le ministre, signalant également le raccordement au réseau électrique de 100 zones d'activité et 41 zones industrielles sur les 50 programmées, ainsi que 69 zones d'activité et 29 zones industrielles au gaz naturel. Près de 80 000 exploitations agricoles ont également été raccordées jusqu'à présent, a ajouté le ministre, mettant en avant le travail effectué par Sonelgaz en matière de sécurité.

Plus de 5,6 millions de détecteurs de monoxyde de carbone ont été ainsi installés à travers le pays, selon le ministre de l'Energie, lequel a signalé la fabrication locale de ces équipements, depuis mars 2024 au sein de la filiale de l'entreprise algérienne des industries électriques et gazières.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, il a fait état de la signature de plusieurs contrats pour la réalisation de 22 centrales photovoltaïques.

Il a également souligné la participation de Sonelgaz au projet stratégique du «SoutH2 Corridor», visant à relier les sites de production d'hydrogène en Algérie aux marchés de l'Union européenne, ainsi qu'au projet de liaison électrique «Medlink», qui a pour objectif de connecter le réseau électrique algérien à celui de l'Italie via un câble sous-marin, en vue d'échanger ou d'exporter l'électricité vers les marchés italien et européen.

L'approfondissement des partenariats avec les universités, les centres de recherche, les start-up a été, par ailleurs, évoqué par Arkab, lequel a appelé à une mobilisation en vue d'assurer l'approvisionnement régulier et fiable en électricité, principalement, en prévision de l'été, marqué par une augmentation de la demande nationale en énergie.

M. B.

MIYAHIMOB

L'ADE passe au tout numérique

UNE NOUVELLE ère digitale s'ouvre pour les usagers de l'Algérienne des eaux. L'entreprise publique vient de dévoiler la toute dernière version de son application mobile MiyahiMob, pensée pour simplifier la vie des clients. Au programme : réception des factures par mail ou SMS, règlement des arriérés en quelques clics, et bien plus encore.
Ce lancement est intervenu en marge de l'ouverture de la 20e édition du Salon international de l'eau et de la transition climatique (SIEE-Pollutec 2025), présidée par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en présence de la ministre de l'Environnement, Nadjiba Djilali.
Développée par les équipes internes de l'entreprise, cette nouvelle version vise à moderniser la gestion des relations avec les abonnés. Selon Salah Eddine Cherit, directeur central des clients et de la communication, l'application a revu et corrigé les limites de la première version lancée en 2023. « Désormais, les utilisateurs peuvent créer un compte personnel, consulter l'historique de leurs factures, demander leur envoi par e-mail, simuler une facture, payer en ligne, envoyer des réclamations ou encore localiser nos agences », a-t-il expliqué.
Et ce n'est pas tout ! Dans un souci de proximité, l'entreprise commence aussi à éditer les factures d'eau et d'assainissement en langue arabe. Une démarche qui sera progressivement généralisée d'ici à la fin du trimestre en cours ou le suivant, en parallèle avec la collecte des données clients via un contact direct.
Il convient de souligner que l'application MiyahiMob a été lancée pour la première fois en 2023, dans le but d'assurer une meilleure prestation de services aux abonnés de l'Algérienne des eaux (ADE).
Cette application vise la modernisation du service public de l'eau, en apportant plus de facilité aux modalités de paiement des factures des clients. Au-delà, l'application offre des options permettant, entre autres, la signalisation des fuites d'eau et des perturbations de l'alimentation en eau potable auprès de la direction de l'ADE, avec une haute précision.
L'un des objectifs escomptés par cet organisme, à travers cette application téléchargeable sur Google Play, est de permettre à l'ADE d'être plus proche de ses clients et, par-là même, prendre en charge leurs doléances. Proposée en version arabe et française, l'application va permettre son utilisation par un large éventail d'abonnés, surtout qu'elle est gratuite et sécurisée. L'application a été développée par les compétences de la direction de l'ADE, spécialisées dans les systèmes d'information.
Parmi les prestations qui y sont fournies figure le paiement électronique de la facture, à travers le remplissage d'un formulaire électronique ou en scannant le code QR (Quick Response) se trouvant au bas de la nouvelle facture éditée par l'ADE.
Autre prestation figurant dans cette application, le dépôt de doléances ou de réclamations via des paragraphes, des photos ou même une vidéo courte, directement dans la section créée à cet effet, avec accusé de réception électronique en retour. Il est aussi possible de simuler et calculer la facture d'eau, et ce en insérant la quantité d'eau consommée, et ainsi avoir la possibilité de voir le montant à payer. Les clients peuvent aussi parcourir la liste des différentes agences clientèles implantées dans la wilaya, avec leurs adresses et leurs numéros de téléphone.

Lynda Louifi

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Une menace invisible mais fatale

Parce qu'elle progresse en silence et expose à de graves complications, qui peuvent mener jusqu'au décès, l'hypertension artérielle fait l'objet d'une vaste campagne nationale de sensibilisation lancée, depuis hier, par le ministère de la Santé.



Elle ne fait pas mal, elle ne se voit pas, elle ne se ressent pas toujours et, pourtant, elle tue. L'hypertension artérielle figure parmi les principales causes de décès et de complications cardiovasculaires dans le monde.
En Algérie, sa prévalence augmente d'année en année, au point d'être devenue un problème majeur de santé publique. Face à cette réalité, le ministère de la Santé a décidé d'agir de manière concrète à travers une campagne nationale ciblée, diffusée notamment sur les réseaux sociaux et axée sur la prévention, le dépistage précoce et le changement de mode de vie.
Le Pr Mourad Boukheloua, chef de service cardiologie au CHU Nefissa-Hamoud (ex-Parnet), est l'un des principaux intervenants de cette campagne. Il a affirmé avec conviction que la clé de la prévention repose sur la capacité à détecter rapidement une élévation anormale de la pression artérielle. Il a expliqué qu'« avoir la preuve de l'augmentation de la pression artérielle est un moment déterminant, car elle permet de prendre des décisions médicales à temps et d'éviter de graves complications ».
C'est dans cette optique que la campagne rappelle qu'en matière d'hypertension, le temps joue contre le patient. Trop souvent, les individus ignorent leur état, vivant parfois des années sans le moindre symptôme. « La majorité des patients hypertendus sont asymptomatiques. Il est donc impératif d'encourager le dépistage systématique, même en l'absence de plaintes », a insisté le Pr Boukheloua.
Une fois une pression élevée identifiée, une consultation médicale s'impose. Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un cardiologue. Le professeur a fait savoir qu'« un médecin généraliste peut prendre en charge le premier niveau de diagnostic. Il saura prescrire les examens nécessaires pour confirmer l'hypertension et évaluer ses conséquences ». Ces examens incluent notamment la mesure de la pression artérielle, un bilan lipidique (cholestérol), la glycémie, mais aussi une analyse de l'urine pour détecter la présence d'albumine. Le spécialiste a alerté sur le fait que « la présence de protéines dans l'urine peut indiquer une atteinte rénale provoquée par une pression artérielle élevée. C'est un signal d'alarme à ne pas négliger ».
Au-delà du diagnostic, la campagne encourage également à l'importance de l'adoption d'un mode de vie sain comme véritable levier de contrôle de l'hypertension. Le Pr Boukheloua a insisté sur la nécessité d'un changement en profondeur des habitudes alimentaires et comportementales, affirmant qu'« il est impératif de réduire le sel, les graisses saturées et les excitants, comme le thé consommé en excès. Ces éléments favorisent l'élévation de la pression artérielle et doivent être éliminés ou fortement limités ». Il a également souligné l'importance d'une activité physique régulière, adaptée aux capacités de chacun, mais pratiquée avec constance.
Parmi les conseils les plus marquants du professeur celui concernant l'importance de la perte de poids. Cela s'avère non seulement bénéfique pour l'ensemble du métabolisme, mais directement corrélée à une baisse tangible de la tension artérielle.
Le cardiologue a conforté ces propos en affirmant que « nous avons des données précises montrant que perdre seulement 5 kilos peut faire chuter la pression artérielle de 10 mmHg. Ce n'est pas négligeable. Pour un hypertendu, cela peut faire la différence entre une pression bien contrôlée et un niveau dangereux ». La lutte contre le surpoids s'impose donc comme une mesure thérapeutique à part entière, à intégrer dans tout programme de prise en charge.
Une autre recommandation de cette campagne consiste à s'équiper d'un tensiomètre à domicile. Cet appareil, désormais disponible à des prix abordables, permet un suivi régulier de la tension, sans attendre les visites médicales espacées.
Le Pr Boukheloua a affirmé que « l'automesure à domicile est un réflexe de prévention. Elle permet de repérer précocement des anomalies, même chez des personnes en apparence en bonne santé », encourageant chaque foyer à se munir d'un tensiomètre électronique, facile à utiliser et à consigner les relevés dans un carnet de suivi à présenter au médecin lors des consultations.

Sihem Bounabi

DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE À LA FORMATION HYBRIDE

Ce qui va changer dès la rentrée

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prépare plusieurs nouveautés pour la prochaine rentrée universitaire 2025-2026. Le professeur Ali Choukri, directeur général de l'enseignement et de la formation, a révélé que « le prochain arrêté ministériel d'orientation des nouveaux bacheliers inclura de nombreuses spécialités inédites, tant en licence qu'en master ». Des nouveautés sont également attendues pour les filières littéraires et le parcours ingénieur.
Le responsable a également annoncé, sur les ondes de la radio algérienne, une extension du réseau des écoles normales supérieures, en réponse à la demande croissante du secteur de l'Éducation nationale en matière de formation d'enseignants pour les trois cycles scolaires.
Parmi les réformes évoquées, figure un nouveau modèle de formation doctorale. Le ministère adoptera désormais le principe du « groupement doctoral », qui rassemblera universités, écoles supérieures et centres de recherche autour de projets de formation intégrés. Ce dispositif vise à « impliquer davantage les acteurs économiques et sociaux dans l'encadrement et l'orientation des recherches doctorales », afin de mieux répondre aux besoins concrets du pays. Abordant la question de la transformation numérique, le Pr. Choukri a souligné les avancées réalisées dans le domaine du numérique universitaire. Il a précisé que « l'enseignement supérieur algérien s'oriente progressivement vers l'université de la 4 e génération », grâce à l'intégration de 69 plateformes numériques couvrant les volets pédagogiques, administratifs et de services aux étudiants.
À ce jour, 24 établissements universitaires et grandes écoles ont adopté ce nouveau modèle basé sur le système d'information unifié PROGRES. L'objectif, selon lui, est « d'étendre cette transformation à l'ensemble du territoire, en favorisant la mutualisation des formations avec des institutions étrangères, notamment dans les disciplines technologiques ».
Autre chantier en cours, la généralisation de l'enseignement à distance, notamment pour les travaux pratiques. À partir de la rentrée 2025-2026, « les étudiants pourront suivre certains TP à distance », une mesure qui « répond à l'intérêt croissant des étudiants pour ce type de formation » et qui « permettra de réduire la surcharge dans les universités ». Fidèle à la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui considère l'université comme une « locomotive de développement économique », le secteur s'est engagé dans une dynamique de valorisation de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Le Pr. Choukri a rappelé la mise en place d'un écosystème entrepreneurial à l'échelle nationale : « 124 incubateurs, 117 centres de développement de l'entrepreneuriat, 99 centres d'appui à l'innovation technologique, 51 start-ups créées, 1 175 projets innovants et 1 200 micro-entreprises financées ».
Enfin, un réexamen en profondeur des programmes de formation est en cours. Il prévoit l'introduction de nouvelles disciplines comme l'intelligence artificielle, la programmation, les logiciels libres, l'ingénierie inversée et la culture entrepreneuriale.

Meriem D.

RÉFORME DU TRANSPORT SANITAIRE

Quand la France étrangle ses taxis

À Paris comme à Pau, les chauffeurs de taxi dénoncent une réforme injuste, décidée sans concertation, qui menace la survie d'un métier déjà fragilisé. Face à un gouvernement muet et une administration obsédée par les économies, la rue devient leur seul recours.

Dans le sud de Paris, le boulevard Raspail est bloqué, hier, par des files de taxis venus de toute la France. En colère, drapeaux syndicaux accrochés aux vitres, klaxons en boucle, les chauffeurs expriment leur exaspération contre une réforme qu'ils jugent brutale, méprisante et cyniquement technocratique : la nouvelle tarification du transport sanitaire imposée par l'Assurance-maladie, censée entrer en vigueur le 1er octobre prochain.

Mais derrière cette apparente réorganisation comptable se cache, selon les intéressés, un coup de massue pour des milliers de travailleurs indépendants. Une fois de plus, l'État français, dans sa froide logique budgétaire, sacrifie les artisans du transport, au nom d'une rationalisation des dépenses qui ne dit pas son nom.

Derrière les chiffres, il y a des vies. Des familles. Des hommes et des femmes qui, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires, dépendent du transport sanitaire pour faire vivre leur foyer. Aujourd'hui, près de 85 % des taxis en France réalisent des trajets conventionnés avec l'Assurance-maladie. Pour beaucoup, ces courses représentent jusqu'à 90 % de leurs revenus.

La réforme prévoit de remplacer la tarification actuelle par un forfait standardisé, calculé selon des critères kilométriques départementaux, sans prise en compte des temps d'attente, des bouchons ou de la géographie locale. Résultat : une baisse directe de revenus, estimée jusqu'à 18 % dans certains cas. Pour Claude Voltzenlogel, taxi artisan du Bas-Rhin, c'est tout simplement intenable : « On préfère bloquer les rues de Paris pendant une semaine que de mettre la clé sous la porte ».

À écouter les représentants de la profession, ce n'est pas tant le principe de réforme qui pose problème, mais la manière dont elle a été imposée. Sans dialogue, sans concertation, et surtout sans respect. « On demande à parler à nos ministres de tutelle, pas à leurs porte-gobelets », déclare sèchement Emmanuelle Cordier, présidente de la Fédération nationale du taxi (FNDT), dénonçant une attitude de mépris institutionnalisé. « Ça fait des semaines qu'on alerte Matignon. Nous ne partirons pas tant que cette convention ne sera pas retirée. »

Pour les taxis, cette méthode est symptomatique d'un État centralisateur, qui légifère depuis ses bureaux parisiens sans tenir compte de la diversité des territoires. Derrière la façade républicaine, c'est un système de décisions verticales, désincarnées, qui s'impose. On fixe des barèmes depuis la capitale, on généralise sans discernement, on applique une rigueur budgétaire aveugle — et tant pis pour ceux qui en crèvent.



LE ROULEAU COMPRESSEUR DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

À cette attaque tarifaire s'ajoute une autre blessure, plus ancienne mais toujours vive : la concurrence déloyale des VTC, ces plateformes comme Uber ou Bolt, qui échappent partiellement aux contraintes réglementaires imposées aux taxis traditionnels. Les chauffeurs dénoncent depuis des années cette asymétrie destructrice, et réclament simplement l'application stricte des lois existantes. Mais une fois encore, ils se heurtent à l'inertie de l'administration française, trop lente, trop faible, ou trop complaisante face à ces géants du numérique.

La situation est d'autant plus alarmante que le transport sanitaire, en particulier dans les zones rurales, repose presque exclusivement sur les taxis conventionnés. Là où l'hôpital a déserté, où le médecin est à trente kilomètres, où l'ambulance ne passe plus, c'est le taxi qui reste. Couper ses ailes, c'est pénaliser les plus vulnérables : les personnes âgées, les malades chroniques, les familles isolées. C'est frapper à la fois les travailleurs et les usagers.

Cette manifestation ne tombe pas du ciel. Elle s'inscrit dans un climat social tendu, où la colère monte contre une politique gouvernementale perçue comme brutale, inefficace et déshumanisée. Les agriculteurs, les enseignants, les personnels hospitaliers, et désormais les taxis : tous dénoncent un État gestionnaire devenu incapable d'écouter. La protestation ne faiblit pas. À Paris, à Pau, et dans d'autres villes, les chauffeurs promettent de se mobiliser encore. Certains sont venus de loin, comme Claude et ses collègues, partis de Strasbourg à minuit pour faire entendre leur voix dans la capitale. « Ce n'est pas une grève par confort. C'est une grève de survie », explique-t-il.

Face à eux, le gouvernement reste silencieux. Et pourtant, le message est clair : ce n'est pas seulement une convention tarifaire qui est contestée, mais un modèle de gouvernance, un rapport au peuple, un mépris systémique envers ceux qui assurent, chaque jour, les services les plus essentiels de la République.

A. D.

PAYS-BAS

Manifestation record pour la Palestine

PLUSIEURS DIZAINES de milliers de personnes se sont rassemblées, avant-hier, à La Haye, aux Pays-Bas, dans une manifestation d'ampleur exceptionnelle visant à dénoncer le génocide mené par l'entité sioniste contre la Palestine. Selon les organisateurs, plus de 100 000 participants, issus de toutes les tranches d'âge, ont convergé vers la capitale néerlanda

ise, faisant de cet événement, la plus importante manifestation tenue aux Pays-Bas depuis deux décennies. Ce rassemblement pacifique, marqué par une forte mobilisation, s'est déroulé dans le calme, malgré la gravité des enjeux et la tension internationale liée au conflit.

Les manifestants, vêtus de rouge, ont tracé symboliquement une « ligne rouge » afin d'alerter les autorités néerlandaises et internationales sur la nécessité d'intervenir fermement contre l'occupation sioniste. Ce choix de couleur, puissant symbole du sang versé à Gaza, visait également à exprimer leur solidarité avec la population palestinienne, victime d'une violence extrême. De nombreux participants arboraient des pancartes avec l'inscription « Stop au génocide », un message clair dénonçant les atrocités commises et appelant à une prise de conscience urgente de la communauté internationale.



Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de reprise des hostilités dans la bande de Gaza. Après une trêve de plus de deux mois liés à un accord de cessez-le-feu, les forces d'occupation sionistes ont lancé une nouvelle offensive dès le 18 mars, plongeant la région dans une escalade dramatique. Depuis cette date, les autorités sanitaires palestiniennes rapportent un bilan humain lourd : 3 193 martyrs et 8 993 blessés ont été recensés dans le cadre de cette offensive récente. Ces chiffres viennent s'ajouter à ceux des précédents mois, portant le total des victimes à 53 339 morts et 121 034 blessés depuis le début des hostilités le 7 octobre 2023.

Le conflit n'épargne pas non plus les membres du personnel humanitaire et des agences de l'ONU. Philippe Lazzarini, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a révélé que plus de 300 employés de l'organisation ont été tués depuis le début de cette guerre, notamment dans l'exercice de leurs fonctions. Dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux, Lazzarini a exprimé son horreur face à ces pertes, insistant sur le fait que beaucoup d'entre eux étaient des travailleurs de la santé ou des enseignants qui apportaient un soutien essentiel aux communautés palestiniennes. Il a décrit la mort de ces employés ainsi que de leurs proches comme une tragédie humaine d'une ampleur insoutenable, dénonçant avec fermeté l'impunité dont bénéficient selon lui les responsables.

La manifestation organisée à La Haye incarne une mobilisation citoyenne d'ampleur face à la crise humanitaire qui frappe la bande de Gaza. Bien au-delà d'un simple rassemblement politique, cet élan populaire traduit une prise de conscience croissante au sein des sociétés civiles, désireuses de voir les gouvernements rompre avec l'inaction. Dans les cortèges, la diversité des profils, jeunes, familles, militants, anonymes, reflète une volonté collective de faire entendre une voix : celle qui réclame la fin des violences, la protection des civils et le respect du droit international.

A. D.

PÊCHE DE THON ROUGE À AÏN TEMOUCHENT

Début de la campagne le 26 mai

CINQ navires de la wilaya de Aïn Témouchent prendront part à la campagne de pêche au thon rouge en haute mer, qui débutera le 26 mai en cours. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, Houari Gouicem, directeur de la Pêche et de l'Aquaculture.
A ce propos, le même responsable a précisé que le secteur a enregistré un renforcement de la flotte participant à cette campagne avec un nouveau navire réceptionné, cette année, en plus des quatre navires ayant pris part à la campagne de l'année précédente.
Précisant également qu'« un quota de 260 tonnes a été attribué aux cinq navires de la wilaya d'Aïn Témouchent, dans le cadre de cette campagne, sur le total alloué à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) ».
Cette part représente une augmentation par rapport à celle de l'an passé, qui était de 200 tonnes, réparties entre les quatre navires de la wilaya ayant participé à la même campagne, a-t-il souligné.
Les équipages de ces navires ont bénéficié, cette année, d'une session de formation organisée à l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture de Cherchell (Tipasa), axée essentiellement sur les mesures de sécurité et la navigation en haute mer, a précisé la même source.

R. R.

POSTE ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BORDJ BADJI MOKHTAR

Des services plus améliorés

VISANT la modernisation et l'amélioration des services financiers postaux et de la téléphonie, le secteur de la poste et des télécommunications de la commune frontalière de Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, sera renforcé par de nouvelles opérations. C'est ce qu'a indiqué, hier, le responsable local du secteur.
Il s'agit notamment de l'acquisition d'un nouveau distributeur automatique de billets (DAB), qui sera installé au niveau du bureau de poste situé au centre-ville de Timiaouine, qui connaît une forte expansion urbaine et une densité de population croissante.
Ce nouveau dispositif contribuera à diminuer la pression sur le guichet unique de la poste de cette commune, a déclaré, à l'APS, le directeur du secteur, Kina Kina.
Au volet des télécommunications, trois sites ont été retenus pour l'installation de stations d'antennes relais pour l'opérateur de téléphonie mobile « Djezzy », ce qui permettra d'améliorer la couverture et la qualité des services du réseau de téléphonie mobile dans cette zone frontalière, a fait savoir le responsable.

R. R.

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE TAZINA À EL BAYADH

Une épopée héroïque et immortelle

Les habitants commémorent la bataille de Tazina, qui s'est déroulée à El Bayadh le 19 mai 1881 sous la conduite de Cheikh Bouâmama, et qui demeure une étape marquante de l'histoire de la résistance populaire contre la France coloniale.



Cette bataille, également connue sous le nom de « Mouilek », a eu lieu près de la région de Chellala, à environ 70 km de la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh. Environ 2.300 Moudjahidine ont participé à cette bataille, qui figure parmi les épopées héroïques immortelles de la résistance populaire vaillante. Les troupes de Cheikh Bouâmama, de son vrai nom El Arbi El Bouchikhi El Bekri, ont affronté avec bravoure l'armée coloniale française. Malgré une grande inégalité en nombre et en armement, cela n'a pas empêché la résistance d'en sortir victorieuse.
Le colonel Innocenti, commandant des forces coloniales françaises lors de la bataille de « Tazina », a été contraint, après cette cuisante défaite, de se replier vers la région d'El Kheither, au Nord, pour échapper à l'affrontement avec Cheikh Bouâmama.
Il a, ensuite, été démis de ses fonctions, selon le service du patrimoine historique et culturel de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya, qui a rappelé que la résistance de Cheikh Bouâmama s'inscrit dans la continuité de celle des Ouled Sidi Cheikh, déclenchée en 1864 sous la conduite de Sidi Slimane Ben Hamza de la lignée des Sidi Cheikh.
En réaction à l'échec de l'armée française lors de cette bataille et face aux victoires répétées de la résistance populaire dans la région, la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh - berceau de la résistance des descendants de Sidi Cheikh - a été le théâtre d'un massacre d'une barbarie inouïe, le 15 août 1881, perpétré par le colonel sanguinaire Négrier.
Ce dernier a notamment fait exploser le mausolée de Sidi Cheikh après avoir assiégé la ville, et exhumé ses restes et les a transférés vers une caserne militaire à El Bayadh. Des dizaines d'habitants furent assassinés et les femmes et enfants contraints de fuir vers les montagnes et les hauts plateaux voisins.
Le forces coloniales françaises ont également détruit la zaouïa centrale, haut lieu spirituel pour les disciples de Cheikh Bouâmama, pillé les provisions, volé les livres et manuscrits dans les mosquées et zaouïas, incendié les lieux de culte, profané les cimetières, coupé les palmiers et confisqué le bétail des habitants de la ville.
En dépit des atrocités commises ce jour-là par le colonisateur dans le but d'isoler la résistance de Cheikh Bouâmama et de la faire échouer, celui-ci poursuivit, avec ses compagnons, sa lutte contre l'occupant, en se dirigeant vers la région de Touat au Sud.
Là-bas, il bénéficia d'un large soutien des tribus du Sud, notamment des Touaregs, qui rejoignirent sa cause, lui permettant de mener de nombreuses batailles, dont il est sorti victorieux jusqu'à sa mort, en octobre 1908

R.R.

CAMPAGNE DE REBOISEMENT À BLIDA

Plus de 236 000 arbustes plantés

DANS le cadre du programme national de reboisement pour la campagne 2024-2025, un total de 236 800 arbustes a été mis en terre dans la wilaya de Blida. C'est ce qu'a annoncé la Conservation locale des forêts. A ce titre, Mohamed Mokadem, conservateur des forêts de la wilaya a fait savoir que la plantation de ces arbustes, dont près de 78.000 plants forestiers, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reboisement, lancé fin octobre 2024 et clôturé le 21 mars dernier, en vue du repeuplement des forêts affectées par les incendies.
Il a cité parmi les principales essences forestières plantées, le caroubier et diverses espèces de conifères, en plus du cèdre, arbre emblématique du parc national de Chréa. Le choix des espèces a été fait en tenant compte de la nature du sol et de l'altitude, a ajouté le même responsable. Précisant qu'à cela s'ajoutent un grand nombre d'arbres fruitiers, dont le figuier, l'olivier, l'amandier, le noyer et le pêcher, ainsi que des plants ornementaux.
En outre, Mokadem, a fait part, du réaménagement, par ses services, de 70 km de pistes forestières, et l'ouverture de 18 km de pistes, durant ces deux dernières années, notamment dans les communes de la partie-Est de la wilaya.
Une action qui a facilité les interventions des agents de la Protection civile et des forêts en cas d'incendie, d'une part, et d'autre part, les déplacements des habitants des zones environnantes.

R. R.

ATELIER RÉGIONAL SUR LA PRÉSERVATION ET À LA VALORISATION DES MUSÉES

Numérisation et accès pour tous

À l'occasion de la Journée internationale des musées et de la clôture du Mois du patrimoine culturel, la capitale a accueilli, avant-hier, un atelier régional consacré à la préservation et à la valorisation des musées. En présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, l'événement a réuni des experts venus d'ici et d'ailleurs pour réfléchir au rôle essentiel des musées dans la société contemporaine, notamment à travers les opportunités offertes par la transition numérique pour démocratiser l'accès au patrimoine. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en partenariat avec l'UNESCO et l'ALECSO, ce rendez-vous, qui s'est tenu sur deux jours a rassemblé un parterre de spécialistes internationaux, représentants d'organisations culturelles, conservateurs de musées, chercheurs universitaires et professionnels du secteur patrimonial, venus d'Algérie et de plusieurs pays partenaires.

Parmi les personnalités présentes à la séance inaugurale figuraient notamment le président du Conseil national économique et environnemental, la présidente de l'Observatoire national de la société civile, la déléguée du ministère des Affaires étrangères, le directeur général des Archives nationales, ainsi que la wali déléguée, Nadjia Nassib, de la circonscription administrative de Hussein Dey. Dans son allocution d'ouverture, M. Ballalou a souligné « l'évolution du rôle des musées, aujourd'hui appelés à dépasser leur seule fonction de conservation pour devenir de véritables espaces de citoyenneté, d'apprentissage et de dialogue culturel ». Il a affirmé que son département œuvre, conformément à « une vision nationale claire, à la modernisation du système muséal algérien, le rendant plus accessible, attractif et intégré dans la dynamique sociétale ».

Le ministre a par ailleurs insisté sur la transition numérique comme « levier fondamental pour démocratiser l'accès au patrimoine, en particulier auprès des jeunes, via la numérisation des collections, le renforcement de la documentation, de la formation et de la communication muséale ». Prenant la parole à leur tour, M. Karim Hendili, responsable du Programme culture à l'UNESCO Maghreb, et M. Hamid bin-Saif Al-Noufali, directeur du département de la culture de l'ALECSO, ont salué la qualité de l'organisation et exprimé leur fierté de participer à cet atelier. Ils ont mis en avant l'engagement constant de l'Algérie pour la sauvegarde du patrimoine culturel, tout en rappelant le rôle déterminant des musées dans la promotion du développement durable, de l'éducation et du dialogue interculturel.

Pendant deux jours, cet atelier de haut niveau offre un espace d'échanges sur les bonnes pratiques, les défis contemporains liés à la conservation muséale, et les moyens de renforcer la place des musées dans les sociétés modernes. Par cet événement, l'Algérie confirme son ancrage dans les dynamiques régionales et internationales, et affirme son ambition de faire de la culture un pilier stratégique du développement et de la diplomatie culturelle.

Aymen D.

CLÔTURE DU FESTIVAL DE LA TENUE TRADITIONNELLE DE BÉJAÏA

Quand le savoir-faire se transmet

LE FESTIVAL de la tenue traditionnelle de Béjaïa s'est clôturé avant-hier après trois jours de célébrations mettant à l'honneur le riche patrimoine vestimentaire féminin algérien. Placé sous le thème « Les tenues traditionnelles des femmes algériennes, élément sémantique de l'identité nationale », cet événement a rassemblé plus de 20 wilayas venues des quatre coins du pays pour valoriser le savoir-faire ancestral et la transmission de cette richesse culturelle.

Selon M. Omar Reghal, directeur de la culture de la wilaya de Béjaïa, l'objectif principal est de valoriser la richesse du patrimoine culturel algérien à travers les habits traditionnels féminins, qui ont su se préserver au fil des millénaires. Il a également souligné le rôle central de la femme algérienne dans la sauvegarde et la transmission de cette mémoire culturelle aux nouvelles générations.

La participation de plusieurs wilayas, chacune présentant ses tenues traditionnelles, qu'elles soient de fête ou du quotidien, a offert un véritable voyage dans le temps, révélant les trésors cachés du patrimoine ancien et le savoir-faire des peuples qui ont habité cette terre.



Par ailleurs, des journées d'études ont permis aux chercheurs d'exposer leurs travaux sur les habits traditionnels féminins algériens, offrant ainsi une occasion unique de célébrer l'identité nationale, de renforcer la mémoire collective, d'allier métiers traditionnels et savoir-faire ancestral, et d'approfondir la compréhension de ce patrimoine culturel riche et diversifié selon les régions.

Des défilés de mode, mettant en avant les tenues propres à chaque région, ont également été organisés afin de souligner la richesse et la diversité du patrimoine vestimentaire national et d'exprimer la fierté de cette appartenance culturelle.

Placée sous le patronage du wali, cette manifestation a été lancée à la Maison de la Culture en présence des autorités locales. Elle s'est ponctuée par un défilé représentant un large éventail de wilayas du pays.

Célébrer les tenues traditionnelles, c'est convoquer le passé de l'Algérie et répondre fermement à ceux qui cherchent à nier l'identité régionale et à diviser la nation par des idées néfastes.

Ce festival a aussi été l'occasion pour les artisans et artisanes de mettre en valeur la richesse culturelle vestimentaire algérienne, son importance dans l'économie locale, ainsi que la nécessité de préserver ce patrimoine tout en accompagnant sa transformation dans un paysage moderne.

FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE CITADINE

Le tunisien Mohamed Jebali charme Annaba

LA 17e ÉDITION du Festival national de la musique et de la chanson citadine a été clôturée samedi soir à Annaba par un cocktail de chansons mélodieuses de l'artiste tunisien Mohamed Jebali qui a charmé le public présent. Jebali, qui participe à la manifestation en tant qu'invité d'honneur, a particulièrement enflammé l'assistance nombreuse au théâtre régional Azzedine Medjoubi en exécutant « Haramt Ahibek » de la défunte Warda El Djazaïria.

La soirée de clôture a été également marquée par l'hommage rendu à l'artiste Karim Boughazi de Tlemcen, dont le concert Hawzi a été très apprécié, ainsi que Reda El Arfaoui et Dib El Ayachi, qui ont excellé dans les genres respectifs du chaâbi algérois et du malouf.

Placée sous le thème « Mélodies citadines par une vision numérique » et dédiée au défunt artiste Mustapha Khemar, cette édition de cinq jours a vu la participation de 16 artistes de plusieurs wilayas représentant les divers genres musicaux algériens.

En marge des concerts, le festival a également connu l'organisation de conférences et d'ateliers de formation au profit des jeunes sur la musique citadine, centrés sur le rôle des technologies nouvelles et de l'intelligence artificielle, ainsi que des spectacles sur des espaces ouverts et des défilés de costumes traditionnels.

Dans une déclaration à la presse, le commissaire du festival Kamel Benani a considéré que cette édition a été « réussie », notamment sur le plan de l'organisation, estimant que cette manifestation s'est affirmée comme un rendez-vous artistique annuel de consécration de l'identité culturelle et d'encouragement de la créativité artistique.

R. C.

LIGUE 2 AMATEUR : LES CHAMPIONS HONORÉS CETTE SEMAINE (LNFA)

LE MB ROUISSAT et l'ES Ben Aknoun, deux équipes promues en Ligue 1 professionnel cette saison, et les clubs champions de leur groupe de la catégorie Réserve, seront honorés cette semaine, a annoncé la Ligue nationale de football amateur sur son site officiel.

«LNFA informe les clubs qui viennent d'assurer en seniors leur accession en Ligue 1 et les clubs champions de leur groupe de la catégorie Réserve, qu'elle organisera des cérémonies pour honorer ces équipes «, indique un communique de la LNFA.

Le MB Rouissat, champion du groupe Centre Est sera honoré le mardi 20 mai à Ouargla, tandis que l'ES Ben Aknoun, champion du groupe Centre-Ouest sera distingué le samedi 24 mai à Alger, précise la même source. Le MB Rouissat a réalisé une accession historique en Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant devant l'US Chaouia sur le score de 4 à 2, lors de

la 30e et dernière journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, disputée samedi.

Auteur d'une saison quasi parfaite, le club d'Ouargla boucle la compétition avec 71 points, soit une longueur d'avance sur l'USM El Harrach, vainqueur devant l'IB Khemis El Khechna (3-1). Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun a obtenu le sésame pour la Ligue 1 avec 12 longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba.Le club décroche ainsi une deuxième accession en Ligue 1 après celle de 2023.

D'autre part, le CA Batna (Réserve) champion de la poule Centre-Est sera honoré le jeudi 22 mai à Batna, et l'ES Ben Aknoun, champion de la poule Centre-Ouest sera récompensé lors de la cérémonie des seniors prévue le 24 mai.

CAN U20: L'AFRIQUE DU SUD SACRÉE DU TITRE

LA SÉLECTION sud-africaine a été sacrée championne d'Afrique des moins de 20 ans de football, en battant le Maroc sur le score d'un à zéro (1-0), en finale disputée dimanche au stade du 30 juin du Caire en Egypte. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Gomolemo Kekana (70e), offrant le premier africain chez les U20 pour l'Afrique du Sud.Dans le match pour la 3e place, le Nigeria a arraché le bronze face à l'hôte égyptien, au terme d'une séance de tirs au but (1-1, 4-1 aux TAB).Avec ce nouveau podium, le Nigeria signe sa 14e apparition dans le Top 3 d'une phase finale de la CAN des U20. Les quatre demi-finalistes sont qualifiés pour la phase finale du Mondial U20 qui aura lieu du 27 septembre au 19 octobre prochains au Chili.

DTN : 34 INSTRUCTEURS TECHNIQUES ET PHYSIQUES DE L'ARBITRAGE PRENNENT PART AU SÉMINAIRE FIFA MA À TIPAZA

UN TOTAL de 34 instructeurs techniques et physiques de l'arbitrage prennent part au séminaire FIFA MA, dont le lancement a été donné dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).Organisé par l'instance fédérale, en collaboration avec la FIFA, ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 22 mai en cours, vise à renforcer la formation des instructeurs et à contribuer au développement de l'arbitrage en Algérie.La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage (DNA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souligné l'importance de cette initiative pour la professionnalisation de l'encadrement arbitral, avant de lancer les premières sessions théoriques.

Ce séminaire est dirigé par l'instructeur technique FIFA, Célestin NTAGUNGIRA (Rwanda), l'instructeur physique FINA, l'Algérien Nasereddine Cherifi, ainsi que le DNA, Mehdi Abid Charef.Le programme comprend des séances théoriques et pratiques, ainsi qu'une présentation détaillée des récentes modifications apportées aux lois du jeu.Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Direction nationale de l'arbitrage et dans la stratégie de la FAF visant à renforcer les compétences des arbitres et à assurer la qualité au sein du corps arbitral national.

LIGUE 1 MOBILIS (26e J) :

Le CS Constantine enchaîne, l'ES Mostaganem se complique la tâche

L'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant d'un nul dimanche à domicile face au MC El-Bayadh (0-0), alors que le CS Constantine a enchaîné, en battant à domicile l'US Biskra (3-0), lors de la suite de la 26e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, devant se clôturer lundi.



L'ESM, qui espérait confirmer son réveil, s'est heurtée à une accrocheuse équipe du MCEB, qui repart avec un point précieux. La formation de Mostaganem a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de l'attaquant, Siam, en début de la seconde période (50e).Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Benchaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun.

Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils comptent trois matchs en retard. De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire met déjà un pied en Ligue 2 amateur. Avec huit points de retard sur le premier non relégable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien, à quatre journée de la fin.Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi et samedi, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement.

Un coup d'arrêt pour les «Canaris», qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matchs sans défaite.De son côté, la JS Saoura réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien.Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boulbina (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations.En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khenchela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien.Cette 26e journée sera clôturée lundi, avec au menu une lutte acharnée pour la première place : le co-leader le MCA (1e, 46 pts) recevra l'ES Sétif (4e, 38 pts), alors que le poursuivant le CR Belouizdad (3e, 44 pts), sera en appel à Chlef pour défier l'ASO (9e, 32 pts).

MCA – USMA

L'horaire du derby MCA-USMA fixé

ON CONNAIT désormais la date, le lieu et l'heure du coup d'envoi du grand derby algérois MC Alger-USM Alger. La Ligue de football professionnel vient de les communiquer cet après-midi sur son site officiel. Ce week-end, les regards des passionnés du ballon rond en Algérie seront rivés vers le grand derby algérois MCA-USMA, dans le cadre de la mise à jour de la 22e journée de Ligue 1. Il y a quelques semaines, la Ligue de football professionnel a dévoilé la date, qui aura lieu ce vendredi le 23 mai, mais sans donner d'autres détails, concernant le lieu et l'heure du coup d'envoi.

Des informations faisant état de la délocalisation du derby au stade Ali Ammar de Douéra. Mais il s'est avéré que ce n'est qu'une rumeur. En effet, la LFP a confirmé que la grande empoignade aura bel et bien lieu au stade 5 juillet 1962.Concernant l'heure du coup d'envoi, il sera donné en soirée à 20h. Cela ne peut que faire les affaires des supporters des deux équipes pour faire un déplacement en masse à l'enceinte olympique.

À noter que le même jour se jouera également l'autre match de la mise à jour du calendrier, opposant le CS Constantine au MC Oran. Il aura lieu au stade Chahid Hamlaoui de Constantine à 20h, ajoute la Ligue de football professionnel.

Il faut dire que le derby MCA-USMA sera d'un très grand enjeu. En plus de la grande rivalité qui existe entre les deux clubs voisins, les deux équipes n'auront absolument pas droit à l'erreur.

PAC : DZIRI DÉFEND BOULBINA

L'entraîneur du Paradou AC Billel Dziri, a tenu à saluer les performances de son attaquant Adil Boulbina, auteur d'une saison remarquable avec notamment cinq buts inscrits récemment sous les couleurs de son club et de la sélection nationale A›, tout en critiquant implicitement la presse à son sujet.

« Adil Boulbina n'a pas reçu la reconnaissance médiatique qu'il mérite. J'ai analysé la chose à ma manière, en lisant la presse et en suivant les émissions TV «, a déclaré Dziri, en conférence de presse tenue samedi soir.Le coach du PAC s'exprimait à l'issue de la victoire décrochée face à l'USM Alger (3-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki, lors de la 26e journée du championnat. « Lors du match aller de l'équipe nationale A› en Gambie, il a fait un bon match, avant de briller lors de la seconde manche à Annaba en signant un doublé. On voulait le ménager pour le match à Biskra, mais il a insisté de jouer, il a marqué le but de la victoire. Aujourd'hui, il a claqué un doublé. En laps de temps court, il a marqué cinq buts», a-t-il ajouté. Le technicien a également confirmé que l'attaquant de 22 ans devrait quitter le championnat national cet été pour s'engager avec un club européen, sans toutefois en dévoiler le nom.» J'espère qu'il décrochera un contrat professionnel en Europe, je lui souhaite toute la réussite dans la suite de sa carrière», a-t-il révélé.Cet éventuel transfert en Europe marque une étape importante dans la carrière prometteuse de Boulbina, considéré comme l'un des espoirs offensifs du football algérien.

SERIE A

La règle du siècle : vers une grande finale pour le titre en Italie ?



La course pour le titre en Serie A est décidément totalement folle. L'Inter croyait bien reprendre la tête du championnat, avant que la Lazio Rome n'égalise à la 89e minute sur penalty dimanche (2-2).

Les Milanais restent à un point de Naples, qui a pourtant perdu deux nouveaux points, sur la pelouse de Parme (0-0). La dernière journée prévue pour le moment dimanche prochain sera décisive.La course au scudetto était déjà riche en suspense, elle est passée à un cheveu de basculer dans l'irrationnel dimanche. La 37e journée a offert un scénario totalement dingue, avant d'aboutir sur un statu quo. L'Inter Milan et Naples ont tous les deux fait match nul, respectivement contre la Lazio Rome (2-2) et à Parme (0-0), figeant le petit point d'avance conservé par le Napoli avant l'ultime journée.

Histoire de rester dans ce script hollywoodien, on ne sait pas encore à 100 % quand auront lieu ces derniers matchs, prévus initialement dimanche prochain mais qui pourraient être avancés, en éventuel cas de «spareggio», un match couperet pour le titre si les deux prétendants terminaient la saison à égalité. Ce, alors que l'Inter a aussi dans un coin de la tête la finale de la Ligue des champions dans moins de deux semaines contre le Paris Saint-Germain.

POTEAUX, BUTS REFUSÉS, PENALTIES... UNE FIN DE JOURNÉE IRRESPIRABLE

Les Nerazzurri pourront nourrir de gros regrets si jamais le titre venait à leur filer entre les doigts. Car ce dimanche, et après avoir compté trois points de retard au soir de la 35e journée, les hommes de Simone Inzaghi ont eu leur destin en mains. Et plutôt deux fois qu'une, en menant 1-0 (Bisseck, 45e+2) puis 2-1 (Dumfries, 80e), tandis que dans le même temps, Naples ne parvenait pas à trouver la faille chez le mal classé parmesan en touchant trois fois les montants. Mais l'Inter a concédé un penalty juste avant d'entrer dans le temps additionnel, converti par le vétéran Pedro (2-2, 89e).

Avec Inzaghi envoyé aux vestiaires car exclu alors que l'arbitre vérifiait la situation du penalty à la vidéo, les Milanais ont vu Marko Arnautovic signer un des immanquables de la saison, seul aux six mètres, avant de voir son but à la 99e minute être logiquement refusé pour un hors-jeu. De leader renversant avec un point d'avance, le finaliste de la C1 rebascule dans le rôle du chasseur avant la dernière journée.

Et les jeux auraient même pu être quasiment faits, car dans le même temps, Naples a cru obtenir un penalty dans les ultimes instants à Parme… finalement refusé après cinq minutes de tergiversation pour une faute au départ de l'action. La formation d'Antonio Conte (lui aussi exclu) garde néanmoins la main : une victoire à domicile contre Cagliari sera synonyme de sacre, le quatrième de l'histoire des Partenopei. L'Inter pour sa part devra absolument éviter la défaite à Côme pour y croire. Un nul pourrait suffire à accrocher le fameux «spareggio», la finale pour le titre en cas de revers napolitain. Un succès à Come serait synonyme de titre si Naples ne gagne pas son dernier match de la saison.

Ronaldo aurait envie de changer d'air

EN FIN de contrat avec le club saoudien d'Al-Nassr en juin prochain, où il n'a pas réussi à décrocher le moindre trophée collectif depuis son arrivée en 2023, Cristiano Ronaldo pourrait bien décider de changer d'air cet été. Selon Marca, le quintuple Ballon d'Or, désormais âgé de 40 ans, envisagerait de rejoindre le club rival d'Al-Hilal aux côtés de Kalidou Koulibaly, Aleksandar Mitrovic ou encore Yassine Bounou. Mais Palmeiras (Brésil) et Chelsea se sont également positionnés sur le dossier en lui proposant un contrat pour participer à la Coupe du monde des clubs.

BARCELONE MET LES CHOSES AU CLAIR POUR SES CADRES

Dans un entretien accordé à La Vanguardia, Joan Laporta a assuré qu'il voulait voir rester Raphinha, Frenkie de Jong et Lamine Yamal la saison prochaine. «Tout est prêt pour le nouveau contrat de Lamine Yamal, il ne manque plus que la signature», a précisé le dirigeant barcelonais.

RASHFORD PRÊT À DES SACRIFICES POUR REJOINDRE LE BARÇA

Mis à l'écart par Manchester United puis prêté à Aston Villa cette saison, l'attaquant anglais semble désormais se trouver dans une impasse, car les Villans ne semblent pas enclins à lever son option d'achat fixée à 47 millions d'euros. Selon le média espagnol Mundo Deportivo, l'attaquant anglais serait même prêt à faire de gros efforts sur son salaire pour rejoindre le FC Barcelone coûte que coûte tant le projet lui plaît

UN AVENIR EN ANGLETERRE POUR CHERKI ?

Alors qu'il a annoncé samedi dernier qu'il avait sûrement joué son dernier match avec Lyon, Rayan Cherki pourrait donc quitter la Ligue 1. Selon Goal, le joueur de 21 ans serait dans le viseur de Manchester United et Liverpool en vue de la saison prochaine.

CARRERAS VERS LE REAL MADRID

Selon les informations du site Relevo, le Real Madrid serait tout proche de trouver un accord avec Alvaro Carreras, l'arrière gauche de Benfica, pour un contrat de six ans. Les négociations devraient se poursuivre dans les prochaines heures pour l'international espoir espagnol formé au Real Madrid.

IMMINENT POUR FRIMPONG À LIVERPOOL

Jeremie Frimpong ne devrait plus être un joueur de Leverkusen la saison prochaine. Selon Sky Sports, l'ailier international néerlandais va signer son nouveau contrat avec Liverpool ce lundi. Le joueur de 24 ans devrait s'engager jusqu'en juin 2030.

La CAN 2025 sponsorisée par... l'Union européenne !

LA CAN 2025 sera sponsorisée par… l'Union européenne, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) ce dimanche à la surprise générale. Déjà sponsorisée par la firme française TotalEnergies, la CAN 2025 (du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026) a un nouveau sponsor depuis ce dimanche. Il s'agit de… l'Union européenne. C'est en effet ce qu'a informé la CAF via communiqué. L'édition 2027 prévue conjointement au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie est également concernée, a ajouté l'instance. Idem pour la prochaine CAN féminine (du 5 au 26 juillet 2025) et le prochain Championnat africain de football scolaire. « La CAF et l'Union européenne ont conclu aujourd'hui un accord de partenariat historique qui verra l'UE sponsoriser la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies (« CAN ») 2025 et 2027, la Coupe d'Afrique des Nations Féminine CAF TotalEnergies 2024, ainsi que le Championnat Africain de Football de Scolaire de la CAF. »Un sponsoring susceptible de faire jaser L'accord a été signé ce dimanche au Caire, en Égypte, par Patrice Motsepe, le président de l'instance faîtière du football africain, et le Commissaire européen aux partenariats internationaux, Jozef Síkela. Le patron de la CAF a affiché sa satisfaction en marge de l'événement.

« Notre partenariat reflète l'engagement mutuel de la CAF et de l'Union européenne en faveur du développement et de la croissance du football africain, du football scolaire et du football des jeunes, ainsi que de l'expansion des relations culturelles, commerciales et d'investissement entre nos deux continents. »Alors qu'elle est déjà suspectée d'être "colonisée" par la FIFA, la CAF fera sans doute encore jaser dans le microcosme africain avec cette nouvelle collaboration pour le moins inattendue.

ANGLETERRE: 200e BUT ET HAIE D'HONNEUR POUR VARDY, LÉGENDE DE LEICESTER

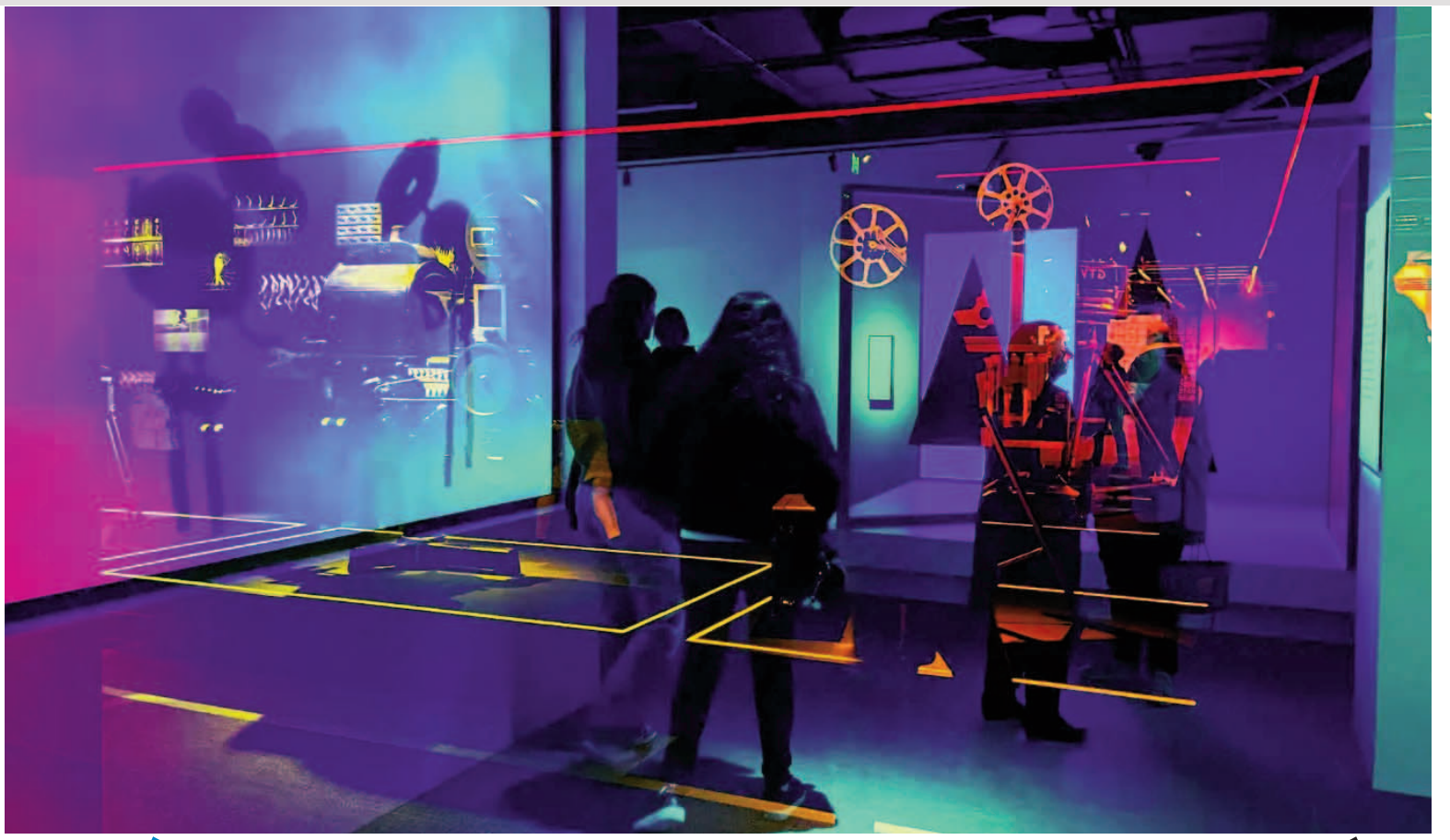
L'ATTAQUANT emblématique de Leicester, Jamie Vardy a refermé treize ans d'une riche aventure en marquant dimanche contre Ipswich (2-0) son 200e but sous les couleurs des Foxes, le jour de son 500e et dernier match.Le N.9 a célébré avec sa rage habituelle son ultime réalisation avec Leicester (28e, 1-0) avant de brandir, stoïque, un poteau de corner devant la foule en délire.L'attaquant de 38 ans quitte les Foxes en fin de saison et a décidé de ne pas jouer le dernier match de championnat chez Liverpool, le week-end prochain, afin de tirer le rideau au King Power Stadium.Le public a célébré ce fidèle serviteur en brandissant des milliers de drapeaux bleu ou blanc, fournis par le club, où était écrit «Thank you Vards».Ses partenaires lui ont réservé une haie d'honneur au moment de sa sortie
du terrain (80e), tandis que les supporters chantaient «Il n'y a qu'un seul Jamie Vardy».

L'avant-centre a annoncé son départ il y a plusieurs jours déjà, treize ans après son arrivée à Leicester, alors en Championship, en provenance de Fleetwood Town.Avec le club de l'est des Midlands, il a remporté la Premier League en 2016 à la surprise générale, avec l'Algérien, Riyad Mahrez, notamment, et la Coupe d'Angleterre en 2021.

Il a aussi connu deux promotions en Premier League et deux descentes, dont l'une qui se matérialisera en fin de saison. Leicester est dix-huitième de Premier League et déjà relégué.

EMILIANO MARTINEZ, LE SUPER-VILAIN DONT ON A ENCORE BESOIN

EMILIANO Martinez a salué Villa Park au bord des larmes, et pour cause : le gardien argentin devrait quitter Aston Villa cet été. Le voir filer en Arabie saoudite serait dommageable. Car le champion du monde 2022 peut encore rendre de fiers services dans une écurie européenne. Et parce que le public français n'a, au fond, sans doute pas envie de perdre son ennemi public n°1.Officiellement, ce n'étaient pas des adieux. Mais cela y ressemblait quand même sacrément. Vendredi, à l'issue de la victoire d'Aston Villa contre Tottenham (2-0), Emiliano Martinez est apparu très ému. Le capitaine des Villans était même au bord des larmes, et on peut supposer sans trop risquer de se tromper que ce n'était pas à cause de la performance aboutie de ses coéquipiers, toujours en course pour une place en Ligue des champions. En revanche, tout porte à croire que l'ancien gardien d'Arsenal, arrivé à Birmingham en 2020, venait de boucler son ultime match sur la pelouse de Villa Park. Même si son contrat avec les Claret and Blue court jusqu'en 2029, l'Argentin devrait en effet changer d'air pendant l'intersaison. Début mai, le Telegraph Sport révélait d'ailleurs que son transfert vers la Saudi Pro League était sur de très bons rails. Et ce n'est certainement pas un hasard non plus si Villa s'intéresse, selon certaines rumeurs, à Joan Garcia, le prometteur dernier rempart de l'Espanyol Barcelone. Bref, «Dibu» paraît sur le point d'emboîter le pas de tous ceux qui, au cours des deux dernières années, ont succombé aux propositions saoudiennes. Ce qui serait dommage, pour ne pas dire regrettable



L'année 2025 s'annonce comme un tournant décisif pour l'industrie du divertissement. Des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), la réalité virtuelle (VR), la réalité augmentée (AR), le métavers et le gaming en cloud redéfinissent notre manière de vivre des films, d'écouter de la musique et de jouer à des jeux vidéo. Explorons ensemble les tendances qui, selon moi, transformeront le paysage du divertissement.

L'Avènement du Divertissement : IA, Métavers, VR/AR et Cloud-Gaming

1. Contenus générés par l'IA : une personnalisation et une créativité renouvelées. L'IA révolutionne la création et la consommation de contenus. Des plateformes de streaming comme Netflix et Spotify exploitent cette technologie pour offrir des recommandations personnalisées et même générer des contenus. Par exemple, de plus en plus de films et de séries sont réalisés grâce à l'IA, pouvant écrire des scénarios, développer des personnages et composer de la musique. Cette avancée permet de produire des contenus plus rapidement et efficacement, entraînant une diversité sans précédent. Cela pourrait bouleverser de nombreux secteurs du divertissement et ouvrir des opportunités insoupçonnées.

2. Le métavers : des mondes virtuels comme nouvelle dimension du divertissement Le métavers n'est plus une simple projection d'avenir, mais une réalité palpable. Des entreprises comme Meta investissent massivement dans le développement de mondes virtuels où les utilisateurs peuvent regarder des films, assister à des concerts ou même vivre des expériences de parcs d'attractions. Meta projette de créer avec son « Project Warhol » des avatars réalistes qui imiteront des mouvements naturels et des dialogues, afin de fournir une expérience immersive. Disney s'engage également dans cette voie avec la création d'une nouvelle division dédiée à l'intégration de l'IA et des réalités augmentées dans les films, la télévision et ses parcs d'attractions.

3. VR/AR : des expériences immersives pour le cinéma, la musique et le sport
La réalité virtuelle et la réalité augmentée apportent des possibilités inédites au divertissement. La VR permet de vivre des films et des jeux dans un environnement totalement immersif, tandis que l'AR intègre des éléments numériques dans le monde réel. Des technologies comme celles développées par Disguise sont de plus en plus utilisées lors d'événements en direct, tels que des concerts ou des retransmissions sportives, pour enrichir l'expérience des spectateurs.

4. Cloud-gaming : jouer sans console Le cloud-gaming permet de streamer des jeux directement via Internet, sans avoir besoin d'une console ou d'un PC puissant. Des services tels que Xbox Cloud Gaming et NVIDIA GeForce Now rendent des jeux de qualité accessibles sur n'importe quel appareil. Cette tendance démocratise le jeu vidéo et permet à un plus large public de découvrir l'univers du gaming.

5. Divertissement interactif et adaptatif Les frontières entre le divertissement passif et actif s'estompent de plus en plus, un phénomène déjà amorcé avec des œuvres comme le film d'horreur interactif Until Dawn ou l'aventure interactive de Netflix Bandersnatch. Des formats interactifs permettent au public de prendre des décisions influençant le cours des films ou des séries. De plus, l'intelligence artificielle ajuste dynamiquement les jeux en fonction du comportement des joueurs, offrant ainsi une expérience unique. Ces avancées favorisent une implication accrue des utilisateurs et une personnalisation du divertissement.
Points à retenir
L'IA ne fait pas que révolutionner la création artistique, elle personnalise également l'expérience utilisateur sur les plateformes de streaming. Les investissements dans le métavers signalent un changement vers des expériences de divertissement plus immersives et interactives.
Le cloud-gaming démocratise l'accès aux jeux vidéo, rendant cette forme de loisir plus accessible à tous.
Le développement de formats interactifs pourrait redéfinir notre façon de consommer le cinéma et les jeux vidéo.
Ce bouleversement technologique soulève une question essentielle : pourrons-nous vraiment en tirer le meilleur et ainsi enrichir notre expérience de divertissement, ou ces avancées ne feront-elles qu'ajouter de la complexité à une industrie déjà en plein bouleversement ?

Switch 2 : Trop lourd ? Vers une nouvelle stratégie de jeux portables ?

Alors que le lancement de la « Nintendo Switch 2 » approche, l'univers des jeux vidéo s'éveille. Cependant, notre propos ne concerne pas cette nouvelle console, mais plutôt les appareils portables de Nintendo. Personnellement, j'attends avec impatience une version compacte du Switch ou un modèle similaire qui pourrait sortir l'année prochaine ou celle d'après. Rien d'étonnant à cela.

Un retour des consoles portables est-il envisageable ?

En 2017, la première Nintendo Switch a été lancée avec le concept d'un appareil à la fois de salon et portable, permettant de jouer facilement à travers la maison ou en déplacement, selon les précisions d'une annonce de 2016. À cette époque, Nintendo détenait à la fois la Wii U et la 3DS dans son catalogue, mais le lancement du Switch a intégré l'héritage des consoles portables, qui remonte à la Game Boy de 1989, dans la lignée des consoles de salon. En regardant en arrière, 2017 a vu le triomphe des applications de jeu sur



smartphone, comme « Monster Strike », « Pokémon GO » et « Fate/Grand Order », amenant une certaine culture où il était suffisant d'avoir un smartphone pour jouer. Cependant, au fil de ces huit dernières années, le repli vers les consoles de salon, exacerbé par la pandémie, a aussi appris à réduire la ferveur des jeux sur téléphone. Cela pourrait signifier qu'un besoin pour des consoles portables, plus légères et faciles à transporter, émerge à nouveau. Je m'interroge donc sur la possibilité de voir surgir un modèle compact, plus petit que le « Nintendo Switch Lite », que l'on pourrait nommer « Nintendo Switch Lite Mini », qui pourrait rencontrer un franc succès.

Point 1 : Problème de poids de la Switch 2

La Switch 2 a agrandi son écran de 6,2 pouces à 7,9 pouces, augmentant ainsi son poids d'environ 398 g à 534 g (avec les contrôleurs).
De nombreux avis soulignent que ce poids pourrait être trop important pour les enfants, leur public principal. De plus, ce nouvel appareil, plus encombrant, semble rendre un usage casual, comme jouer dans les transports, moins attrayant. Bien que la Switch 2 ait gagné en spécifications et en fonctionnalités, elle apparaît moins adaptée à un usage en déplacement.

Point 2 : Les trésors cachés des consoles portables

Lors du Nintendo Direct du 27 mars, de nouveaux jeux ont été annoncés pour 2026, tels que « Rhythm Heaven: Miracle Stars » et « Tomodachi Collection: Waku Waku Seikatsu », titres originaires des consoles portables.
La sortie de ces jeux sur Switch en 2026 pourrait sous-entendre un retour des consoles portables similaires à la 3DS. Au-delà de ces titres, il existe d'autres compétences que Nintendo a développées dans ses appareils portables. Par exemple, la fonction unique de communication sans fil « StreetPass », introduite avec la DS et la 3DS, a été très populaire. Elle a trouvé un large usage avec « Dragon Quest IX » et des mini-jeux sur la 3DS. Cette fonction repose sur le principe que les utilisateurs portent leur appareil.
Ce projet, mis en avant par Shigeru Miyamoto, utilise la console comme outil interactif pour améliorer l'expérience de visite. Bien que les smartphones dominent cette fonctionnalité de nos jours, un appareil portable de petite taille pourrait relier le jeu à des expériences uniques.

Point 3 : Les possibilités d'un smartphone Nintendo

Enfin, le potentiel d'un smartphone de Nintendo mérite d'être envisagé.
Dans les années 2010, le débat sur la possibilité que les smartphones remplacent les consoles de jeu était fréquent.
Pourtant, après le lancement de « Pikmin Bloom » en 2021 par Niantic, Nintendo a cessé de sortir de nouveaux jeux sur mobile, et « Animal Crossing: Pocket Camp » sera désactivé en novembre 2024.

La sortie récente des applications « Nintendo Today! » et la mise à jour de « Nintendo Switch App » montrent la volonté de Nintendo d'utiliser le smartphone comme support pour leurs consoles.

OpenAI dévoile Codex, une IA capable de remplacer "un développeur logiciel"

Le géant de l'IA annonce le lancement d'un nouvel agent IA. Baptisé Codex, il pourrait permettre de développer des logiciels sans être un spécialiste du secteur.



Sam Altman l'avait dit. 2025 sera l'année des agents IA, ces IA capable de mener seules des tâches complexes. OpenAI avait ainsi déjà présenté au début du printemps son agent Operator, capable de réserver un billet d'avion ou un restaurant. Cette semaine, c'est un outil encore plus avancé qui est arrivé sur le marché avec Codex !

Codex, le nouvel agent IA pour coder des logiciels

Le codage, c'est un domaine dans lequel les géants de la tech veulent pousser des agents IA. Amazon développe ainsi Kiro, une IA capable de générer du code.
Et OpenAI aujourd'hui s'y met à son tour en lançant Codex, « un agent d'ingénierie logicielle basé sur le cloud, capable de traiter de nombreuses tâches en parallèle ».
Et cet agent peut semble-t-il presque tout faire dans le domaine, Codex pouvant « exécuter pour vous des missions telles que la rédaction de nouvelles fonctionnalités, la réponse à des questions sur votre base de code, la correction de bugs ou la proposition de pull requests pour revue ».
Pour rappel, la particularité de ces agents IA est de produire leurs tâches à partir d'un simple prompt, écrit en langage naturel.

Un outil alimenté par OpenAI o3

Et on peut imaginer que la performance sera au rendez-vous, puisque Codex travaille avec codex-1, qui est une déclinaison dédiée à l'ingénierie logicielle du modèle de langage OpenAI o3, le meilleur lancé à ce jour par le groupe américain.
L'outil est déjà mis à l'essai au sein d'entreprises comme Cisco, Superhuman, Kodiak ou bien Temporal.
Selon Openai, elles « l'utilisent pour accélérer les livraisons, refactorer leurs bases de code et produire de meilleurs tests. »
À cette heure, Codex est déployé pour les abonnés payants d'OpenAI pour les offres ChatGPT Pro, Team et Enterprise.
Un support pour les souscriptions Plus et Edu devrait aussi venir prochainement.

Qualcomm dévoile sa nouvelle puce taillée pour les smartphones milieu de gamme



QUALCOMM présente sa nouvelle puce Snapdragon 7 Gen 4, destinée aux smartphones milieu de gamme. Au programme, des performances accrues et des fonctionnalités IA inédites dans cette catégorie d'appareils. Cette semaine, Qualcomm a levé le voile sur son tout dernier processeur : le Snapdragon 7 Gen 4. Cette puce, qui s'inscrit dans la série 7 du fabricant californien, est pensée pour démocratiser des expériences jusqu'alors réservées aux modèles haut de gamme. L'entreprise affirme vouloir proposer à un plus large public des « capacités photo remarquables, des jeux d'action immersifs, une IA embarquée avancée, et plus encore ».

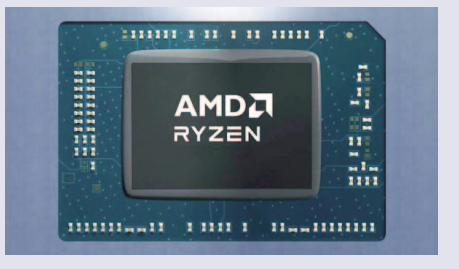
Avec le Snapdragon 7 Gen 4, Qualcomm veut repousser les limites du milieu de gamme

Qu'on se le dise d'entrée de jeu : cette nouvelle génération apporte des améliorations importantes dans tous les domaines par rapport au Snapdragon 7 Gen 3 : une augmentation de 27 % des capacités CPU, un rendu graphique 30 % plus rapide via le GPU, et une progression non négligeable de 65% des performances liées à l'intelligence artificielle. Ces évolutions permettront notamment d'offrir des fonctionnalités jusqu'alors réservées aux appareils haut de gamme. En parlant d'IA, voici justement ce qu'a déclaré Chris Patrick, qui n'est autre que le vice-président senior et directeur général des terminaux mobiles chez Qualcomm : « Avec la plateforme mobile Snapdragon 7 Gen 4, nous offrons de nouveaux niveaux de possibilités dans la série 7 avec des expériences basées sur l'IA intégrées directement dans le matériel, rendant plus facile que jamais la capture, la création et le partage pour les utilisateurs ».

HONOR et vivo parmi les premiers adoptants du Snapdragon 7 Gen 4

Comme indiqué dans le communiqué de presse de Qualcomm, la puce met l'accent sur les expériences multimédia avec un traitement d'image avancé et plusieurs fonctionnalités issues de la technologie Snapdragon Elite Gaming. Elle introduit pour la première fois dans la série 7 la génération d'images par diffusion stable et la prise en charge d'assistants IA génératifs et de modèles de langage étendu (LLM) fonctionnant directement sur l'appareil. Autre nouveauté majeure : l'intégration de la technologie Qualcomm Expanded Personal Area Network (XPAN), auparavant exclusive à la série 8.
À l'heure actuelle, plusieurs fabricants ont déjà manifesté leur intérêt pour le Snapdragon 7 Gen 4. Fei Fang, président des produits chez HONOR, a affirmé que cette nouvelle puce leur permettra d'offrir « des performances inégalées » sur ce segment et « des fonctionnalités de pointe ». De son côté, Weifeng Ouyang, vice-président des produits chez vivo, a déclaré que son prochain smartphone sera propulsé par le processeur de nouvelle génération fraîchement annoncé. Les premiers appareils compatibles devraient d'ailleurs être dévoilés dès ce mois-ci.

Deux variantes de Medusa Point : AMD fait grimper ses APU jusqu'à 22 cœurs



LES APU AMD sont connus pour leur solution graphique (iGPU) performante : la génération Medusa Point devrait aussi nettement booster la partie CPU.
Jusqu'à présent, les cœurs « basse consommation » était une exclusivité Intel que l'on retrouvait notamment sur les puces à destination du marché des PC portables sur, par exemple, sur les Core Ultra.
Après avoir lancé des cœurs « classiques » et des cœurs « denses », AMD devrait toutefois emboîter le pas de son concurrent de toujours avec un troisième type de cœurs CPU, connu sous le nom de « LP » pour « low-power ».

Des cœurs graphiques en RDNA 3.5

Particulièrement populaires depuis plusieurs années maintenant, les APU signés AMD ont l'avantage d'associer une partie CPU relativement costaude à une solution graphique musclée qui permet de se passer de carte graphique dédiée. La montée en puissance de ces APU aura toutefois été l'occasion de quelques déconvenues alors que certaines rumeurs – courant 2023/2024 – envisageaient déjà que Zen 6/RDNA 5 pour la génération Medusa Point dont la sortie pourrait intervenir fin-2025 ou, plus vraisemblablement, courant-2026. Ces rumeurs ont été rapidement contredites alors qu'AMD semble devoir rester encore un petit moment sur les générations de cœurs graphiques RDNA 3/RDNA 3.5. C'est cette dernière qui animera les puces Medusa Point au travers d'une solution composée de 8 unités de calcul en RDNA 3.5 « + ». Ce signe « + » est là pour marquer une notable évolution dans l'architecture, mais nous ne savons pas du tout dans quelle mesure : elle aura besoin de tous les progrès possibles alors que les dernières APU Strix Point possédaient jusqu'à 16 cœurs GPU, en RDNA 3.5 « normal » cependant.
En revanche, il n'est plus question d'hésiter et les puces Medusa Point feront bel et bien une croix sur l'architecture CPU Zen 5 pour se focaliser sur la suivante, que l'on connaît déjà sous le nom de Zen 6.

Deux CCD pour atteindre jusqu'à 22 cœurs Zen 6

Une architecture CPU qui sera donc l'occasion d'introduire un troisième type de cœur avec ces LP en plus des classiques et des denses. De manière plus précise, comme l'indique HXL sur X.com, il est question de 4 cœurs Zen 6 classiques, de 4 cœurs Zen 6 denses et de 2 cœurs Zen 6 low-power sur les premières versions de Medusa Point, avec des Ryzen 5 et Ryzen 7. Afin de muscler son jeu, AMD aurait cependant dans l'idée de bouger un peu les lignes avec la version Ryzen 9 de ce Medusa Point. En lieu et place du design monolithique des petits modèles, ce Ryzen 9 bénéficierait d'un design chiplet avec intégration de deux CCD. Le premier, emprunté aux Ryzen 5 et Ryzen 7, adopterait la même configuration que nous venons de décrire.

Les amérindiens n'étaient pas considérés comme citoyens américains jusqu'en 1924 !



CELA SEMBLE ironique qu'un groupe de personnes qui occupait déjà la terre qui est maintenant connue comme les États-Unis d'Amérique n'étaient pas considérés comme des citoyens de ce pays jusqu'à l'apparition de la Loi Snyder, ou la Loi sur la citoyenneté indienne de 1924. Le nombre d'Américains autochtones avait considérablement diminué à cette époque-là, il y avait seulement environ 300.000 Américains natifs aux États-Unis à l'époque. Fait intéressant, la Loi Snyder a seulement affecté la citoyenneté à 125.000 amérindiens sur les 300.000. Le reste avait reçu la citoyenneté par d'autres moyens comme par exemple la participation dans les forces armées. Et, malgré le fait que tous les Indiens d'Amérique sont devenus des citoyens américains à ce moment-là, ils n'ont disposé du droit de vote qu'en 1948, parce que plusieurs États ont refusé de leur accorder ce dernier.

Dans la Rome Antique, le sang des gladiateurs était vendu après le combat !



LES GLADIATEURS étaient adulés dans la Rome Antique pour leur force légendaire et les romains pensaient que la force de ces gladiateurs pouvait leur être transmise en buvant leur sang, qui, selon eux, était capable de soigner les crises d'épilepsie ou rendait plus fertile. De ce fait, les corps des gladiateurs morts étaient traînés hors de l'arène et leur sang était vendu aux spectateurs après les combats. Il y avait même une branche de médecine spéciale qui étudiait les corps de ces combattants.
En plus du sang, certains riches romains offraient de grosses sommes d'argent pour acheter une fiole de sueur de ces gladiateurs pour l'utiliser comme un produit de beauté pour la peau.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Manœuvre, victimes, état du pont… Que sait-on de la collision d'un voilier contre le pont de Brooklyn ?



A New York, deux personnes sont mortes dans la collision entre un voilier et le pont de Brooklyn, samedi soir, et dix-neuf autres blessées. « 20 Minutes » fait le point sur cet accident rarissime

Les passants qui profitaient d'une soirée printanière samedi au bord de l'East River, à New York, ont vu avec stupéfaction un trois-mâts se diriger toutes voiles déployées et lumières allumées vers le pont de Brooklyn, avant de s'écraser contre le pont. Le Cuauhtémoc, navire école de la marine mexicaine, a fracassé ses mâts contre la structure après avoir perdu de la puissance.
L'accident a fait deux morts et plusieurs blessés. La présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, s'est dite « très attristée » après ce « regrettable accident », dans un message posté sur X. Que s'est-il passé exactement ? Combien y a-t-il de victimes ? 20 Minutes fait le point.

Qu'est-ce que le « Cuauhtémoc » ?

Construit en 1982, le navire, dont la hauteur atteint 48,2 mètres, participe à de nombreux rassemblements de voiliers dans le monde. Le navire école de la marine mexicaine quittait New York peu avant la collision et un énorme drapeau mexicain flottait à l'arrière du navire.
« Avec mariachis, danses folkloriques et une communauté en liesse, nous avions célébré son arrivée au quai 17 à Manhattan », a indiqué l'ambassade mexicaine.
Le Cuauhtémoc a subi des dommages lors de « l'incident », a confirmé la Marine mexicaine dans un communiqué publié sur X. Selon le chef des opérations spéciales de la police de New York, le Cuauhtémoc, faisait route vers l'Islande au moment de l'accident.

Que s'est-il passé samedi soir ?

Le navire a perdu de la puissance alors que le capitaine le manœuvrait, le forçant à se diriger vers la culée du pont du côté de Brooklyn, a déclaré Wilson Aramboles, chef des opérations spéciales de la police de New York, lors d'une conférence de presse. « C'était la panique sur le bateau », a raconté Nick Corso, 23 ans, habitant de Brooklyn, qui se tenait près de l'East River. « La chose qui m'a surtout frappé, c'est la panique qui régnait sur le bateau. Il y avait un homme à l'arrière qui faisait signe aux gens de s'éloigner de la passerelle où nous nous trouvions », a-t-il ajouté.
Aucune personne à bord « n'est tombée à l'eau, ce qui fait qu'il n'a pas été nécessaire d'activer des opérations de secours », a indiqué la marine dans un communiqué. Quelques secondes après que le navire a quitté le quai, « nous avons soudainement vu les lumières, la collision avec le pont, et les marins qui sont tous tombés », a raconté Arturo Acatitla, un habitant de 37 ans.

Que sait-on des victimes ?

Le maire de New York, Eric Adams, a indiqué que sur les 277 personnes à bord, 19 avaient été blessées, dont deux ans un état critique, tandis que « deux autres sont malheureusement décédées des suites de leurs blessures ». Plusieurs marins qui se trouvaient sur la partie supérieure du navire ont été blessés lorsque celui-ci a percuté le pont, a indiqué Wilson Aramboles, le chef des opérations spéciales de la police de la ville. Il n'a pas précisé si ces marins figurent parmi les personnes décédées. Les victimes ont été transportées à l'hôpital, a déclaré l'ambassadeur du Mexique Esteban Moctezuma Barragan lors d'une conférence de presse, tandis que des sirènes retentissaient à proximité du lieu de l'accident.

Etats-Unis : Gagner la nationalité grâce à une émission de téléréalité… le projet fou de l'administration Trump

ONLY IN AMERICA• Le ministère de la Sécurité intérieure (DHS) étudie une proposition d'émission de téléréalité où des immigrés s'affronteraient lors d'épreuves pour gagner la citoyenneté américaine

Et si l'on pouvait devenir citoyen américain… en gagnant une émission de téléréalité ? C'est le concept étonnant qu'étudie actuellement le ministère de la Sécurité intérieure (DHS). Selon des informations du Wall Street Journal confirmées vendredi, l'administration examine une proposition de programme télévisé dans lequel des immigrés s'affronteraient pour démontrer leur mérite à obtenir la nationalité américaine, à travers des épreuves physiques et symboliques comme une « ruée vers l'or » dans une mine, ou l'assemblage d'une Ford T. Le projet a été soumis par Rob Worsoff, producteur et auteur canado-américain. Il défend une émission d'une heure par épisode, où un participant serait éliminé à chaque fois. L'émission débuterait sur Ellis Island, haut lieu de l'histoire migratoire américaine, dans un décor chargé de sens.

« Ce n'est pas un Hunger Games pour immigrés »

« Ce n'est pas un Hunger Games pour immigrés », assure Rob Worsoff au quotidien, en référence aux célèbres romans dystopiques. « On n'est pas en train de dire : "Si tu perds, on t'expulse du pays par bateau." » Il affirme vouloir transmettre un message « positif » en mettant en lumière la détermination et le patriotisme des participants. Sollicité par les médias, le DHS a confirmé l'existence du projet mais indique que « l'idée n'a été ni approuvée ni rejetée ». Dans un communiqué, le ministère précise que « chaque proposition passe par un processus rigoureux de vérification avant d'être rejetée ou approuvée »

Spectacle, patriotisme et mise en scène

Le contexte politique actuel aux Etats-Unis donne une résonance particulière à ce projet. Depuis le début de son second mandat, l'administration de Donald Trump (qui a aussi présenté l'émission de téléréalité The Apprentice) a renforcé sa politique anti-immigration : multiplication des raids, expulsions massives vers des pays comme le Salvador en vertu d'une loi de 1798, et suppression des statuts de protection temporaire pour les ressortissants afghans, haïtiens et vénézuéliens.



Cache-cache géant: d'immenses réserves d'hydrogène naturel dormiraient sous nos pieds, mais où?



"À la moindre erreur sur l'un des ingrédients, les quantités, le temps ou la température, vous serez déçu" : à l'instar de la préparation d'un soufflé, la recherche des réserves d'hydrogène naturel nécessite une grande précision, selon les auteurs d'une nouvelle étude (université d'Oxford).

Cette quête fait décidément couler beaucoup d'encre ! En janvier dernier, une carte inédite révélait l'existence d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains, puis, le mois suivant, une équipe dirigée par des chercheurs allemands suggérait également la présence d'immenses réserves sous nos chaînes de montagnes.

Cette fois, ce sont des chercheurs des universités d'Oxford, de Durham (Royaume-Uni) et de Toronto (Canada) qui détaillent les "ingrédients géologiques" nécessaires pour trouver des sources propres d'hydrogène naturel sous nos pieds. Leur étude est parue le 13 mai dans la revue Nature Reviews Earth & Environment (C. Ballentine et al. 2025).

Il faut dire que les engrais produits à partir d'hydrogène contribuent aujourd'hui à l'alimentation de la moitié de la population mondiale, et que cet élément est également clé dans de nombreuses feuilles de route énergétiques vers un avenir "neutre en carbone", essentielles pour éviter que ne se réalisent les pires prédictions en matière de changement climatique.

Répondre aux besoins énergétiques de l'humanité pendant 170 000 ans ?

La demande en hydrogène devrait passer de 90 millions de tonnes en 2022 à 540 millions en 2050 ; or, aujourd'hui, cet élément est principalement produit à partir d'hydrocarbures, relâchant ainsi du dioxyde de carbone que l'on ne peut capter et séquestrer que difficilement, soulignent les auteurs de l'étude. Sa production à partir d'énergies renouvelables n'étant, elle, "pas encore commercialement compétitive." Toutefois, au cours du dernier milliard d'années, la croûte terrestre a produit suffisamment d'hydrogène gazeux pour répondre aux besoins énergétiques de l'humanité pendant au moins 170 000 ans, chiffrent les scientifiques. Si une partie a certes été perdue, consommée ou rendue inaccessible, le reste pourrait néanmoins constituer une source non négligeable.

Qu'à cela ne tienne ! "Nous avons développé avec succès une stratégie d'exploration pour l'hélium, et une approche similaire (…) peut être adoptée pour l'hydrogène", compare le professeur Jon Gluyas (université de Durham), co-auteur de l'étude, dans un communiqué de l'université d'Oxford.

Attention aux microbes dévoreurs d'hydrogène !

La publication qu'il co-signe décrit ainsi les "ingrédients clés" nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'exploration incluant à la fois la quantité d'hydrogène produite, les types de roches et leurs conditions d'apparition, la façon dont l'hydrogène migre sous terre depuis ces roches, mais aussi les conditions qui permettent la formation d'un gisement de gaz, et celles qui au contraire détruisent l'hydrogène.

"Nous savons par exemple que les microbes souterrains se nourrissent facilement d'hydrogène. Éviter les environnements qui les mettent en contact avec l'hydrogène est donc important", précise la professeure Barbara Sherwood Lollar (Université de Toronto).

En outre, l'étude démontre que certaines sources pouvant jusqu'ici sembler prometteuses, telles que celles du manteau terrestre, ne constituent en réalité pas des sources "viables".

Des contextes favorables un peu partout sur Terre

Les bons ingrédients, en revanche, semblent se trouver dans divers contextes géologiques fréquents au sein de la croûte terrestre, soit "très jeunes" géologiquement parlant (des millions à des dizaines de millions d'années) soit "très anciens" (des centaines de millions d'années).

Plus important encore, ces contextes favorables seraient présents un peu partout sur Terre. "Combiner ces ingrédients pour trouver de l'hydrogène accumulé dans l'un de ces contextes est comparable à la préparation d'un soufflé : à la moindre erreur sur l'un des ingrédients, la quantité, le temps ou la température, vous serez déçu", prévient toutefois l'auteur principal Chris Ballentine (Oxford).

Le potentiel de l'hydrogène géologique naturel a motivé les auteurs à créer Snowfox Discovery Ltd., une société d'exploration dont la mission est de trouver des gisements naturels d'hydrogène d'importance sociétale. "Nous disposons de l'expérience nécessaire pour combiner ces ingrédients et trouver cette recette", assure ainsi Chris Ballentine.

La trace de tsunamis survenus il y a 115 millions d'années décelée dans de l'ambre sur l'île d'Hokkaido

POUR les cinéphiles, l'ambre est synonyme… d'ADN de dinosaure ! Mais la résine d'arbre fossilisée recèle en réalité bien d'autres trésors. Dans une carrière sur l'île d'Hokkaido, des scientifiques japonais et coréens ont ainsi repéré l'une des plus anciennes traces de tsunami (Scientific Reports). La simple évocation de ce matériau d'origine végétale fait frissonner les passionnés de la saga Jurassic Park : d'importants dépôts d'ambre ont été découverts sur l'île d'Hokkaido, dans le nord du Japon. Or, ces sédiments marins profonds auraient été emportés depuis une forêt vers l'océan par un tsunami, voire plusieurs, entre 116 et 114 millions d'années avant notre ère, suggère une étude publiée dans la revue Scientific Reports (A. Kubota et al. 2025). Les dépôts concernés pourraient ainsi constituer "l'une des plus anciennes traces de tsunami" recensées à ce jour, suggèrent les auteurs.

Les tsunamis nous apparaissent si destructeurs que l'on pourrait croire leurs stigmates faciles à identifier. Pourtant, il n'en est rien : la façon dont les vagues remodèlent les côtes s'apparente en effet aux conséquences des tempêtes, par exemple. La résine d'arbre fossilisée pourrait-elle alors nous guider ?

Des déformations marquées au sein de l'ambre

La chercheuse Aya Kubota (Institut japonais des sciences et technologies industrielles avancées) et ses collègues ont analysé des gisements de silice riches en ambre provenant de la carrière de Shimonakagawa, dans le nord d'Hokkaido. Ces gisements se sont formés il y a environ 115 millions d'années, au début du Crétacé, alors que la région se trouvait profondément immergée. Grâce à l'imagerie par fluorescence, les auteurs ont observé que les échantillons d'ambre présentaient des déformations marquées, caractérisées par des structures dites en "flammes". Ces structures se forment lorsque l'ambre est encore mou au moment du dépôt, et change de forme avant de durcir complètement.



Je m'adresse à toute l'humanité :
Moi **LYAD**,
fils de Djamel et de Amel et
petit-fils de Mimi, je vous invite tous
(les 8 milliards d'habitants) à passer chez moi
pour danser, chanter, prendre un café, des
limonade et des gâteaux. A l'occasion
de mes

4 ans

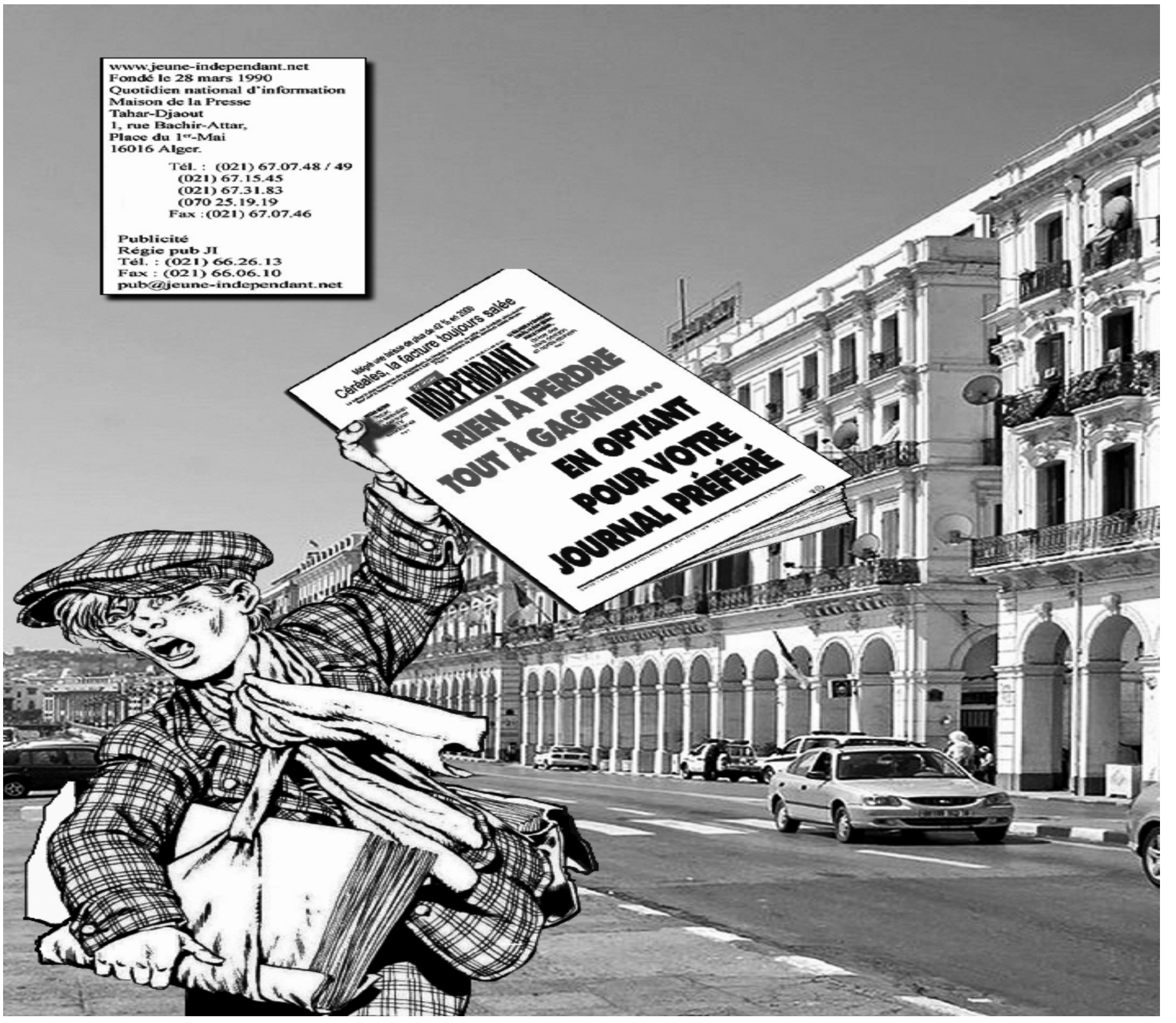
bouclés le 16 mai 2025.

Allah yahfad'ni

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Anémie : symptômes, taux d'hématies, que faire ?



L'anémie fatigue. Selon ses causes, elle peut-être ferriprive, macrocytaire ou microcytaire. Quand fait une prise de sang ? Quel taux d'hémoglobine doit alerter ? Conseils et solutions quand on est anémié.

Définition : qu'est-ce qu'une anémie ?

L'anémie, qui est une baisse du taux d'hémoglobine dans le sang va entraîner un déficit d'apport en oxygène aux tissus puisque c'est l'hémoglobine qui en est le transporteur. L'hémoglobine est contenue dans les globules rouges, ou hématies, qui circulent dans le sang. C'est une protéine très riche en fer. Différentes pathologies peuvent être à l'origine d'une anémie. C'est pourquoi il en existe plusieurs types :
anémie ferriprive (par manque de fer),
anémie hémolytique (par destruction des globules rouges ou insuffisance de production des globules rouges),
Les types d'anémie sont classés en anémie microcytaire lorsque le volume des globules rouges est trop faible ou macrocytaire lorsque le volume des hématies est trop important.

Quels sont les symptômes de l'anémie ?

Le principal symptôme et souvent le premier à apparaître est une fatigue inhabituelle. Celle-ci s'accompagne ensuite d'une pâleur cutanéo-muqueuse puis dans les cas d'anémies profondes d'un essoufflement à l'effort puis au repos. On peut également observer des vertiges et des maux de tête. Les cheveux et les ongles deviennent fragiles. D'autres symptômes permettent d'orienter vers la cause de l'anémie comme des petits saignements digestifs, des règles abondantes, l'apparition d'un ictère ou d'une augmentation du volume de la rate. La tension artérielle est souvent basse en cas d'anémie.

Quelles sont les causes de l'anémie ?

Il existe différentes formes d'anémies selon la pathologie en cause.

► Dans le cas d'un défaut de production de globules rouges, les anémies peuvent être ferriprives, aplasiques ou mégaloblastiques.

► En cas de perte ou destruction anormale des globules rouges, les anémies sont hémolytiques ou causées par une maladie chronique, inflammatoire, auto-immune ou génétique.

► La carence en fer reste la cause d'anémie la plus fréquente. Elle peut être due à une insuffisance d'apports alimentaires, (fréquente en cas d'anorexie mentale), à des saignements chroniques (saignements digestifs, règles très abondantes),liée à la prise de certains médicaments (anti-inflammatoires par exemple) ou à la grossesse,

► L'anémie de type aplasique survient lorsque la moelle osseuse ne produit plus assez de globules rouges (exposition à des agents toxiques, leucémie).
► La carences en vitamine B12 ou B9 (folates), certaines maladies auto-immunes, héréditaires, des infections et des anomalies génétiques peuvent provoquer une anémie.

► Des maladies chroniques comme le cancer, le sida, des maladies gastro-intestinales ou du foie et des maladies chroniques inflammatoires peuvent provoquer une anémie.

Quand consulter ?

En cas d'altération de l'état général non expliquée, il est toujours préférable de consulter son médecin généraliste. Celui-ci, à l'issue d'un interrogatoire minutieux et d'un examen clinique approfondi, prescrira une numération formule sanguine, accompagnée d'autres examens à la recherche d'une anémie. Lorsque les règles sont très abondantes, que la perte de poids est importante ou que des vertiges se manifestent, il est nécessaire de consulter.

Qu'est-ce qui révèle une anémie dans une prise de sang ?

Le diagnostic de l'anémie se fait simplement grâce à la Numération Formule Sanguine ou NFS, examen effectué grâce à une prise de sang. Cette analyse va également permettre de connaitre l'aspect des globules rouges, leur nombre et leur volume ce qui constitue déjà une première orientation diagnostique pour déterminer la cause de l'anémie. Le dosage du taux de fer, de la vitamine B12 et des folates, le calcul de la vitesse de sédimentation ou la recherche d'une maladie auto-immune ou inflammatoire sont ensuite réalisés pour trouver la cause de l'anémie. Le taux de réticulocytes, qui sont les éléments précurseurs des globules rouges, peut aussi être dosé et cela permet de savoir s'il s'agit d'une anémie régénérative ou arégénérative.

Globules rouges (hématies) : taux élevé, trop bas, causes ?

Les globules rouges ou hématies sont mesurés au cours d'une NFS VS, un des examens les plus prescrits en prise de sang. Un taux anormal d'hématies peut révéler une anémie.

Quels sont les traitements de l'anémie ?

Le traitement de l'anémie est celui de sa cause. Une anémie par carence en fer nécessite un apport médicamenteux supplémentaire en fer et le traitement des saignements s'il y a lieu. Les anémies très profondes, hémorragiques par exemple, peuvent nécessiter des transfusions sanguines.

Fer (médicament) : quand en prendre, risques ?

Le fer est un minéral nécessaire à la formation de l'hémoglobine. Il est pris en médicament en cas d'anémie. Pour quelles indications le prendre ? En cas de carence ? Tardyféron, Timoferol...Dans quels médicaments est-il présent ? Peut-il être délivré sans ordonnance ? Quels effets secondaires ? Les anémies liées à un dysfonctionnements de globules rouges ou de leur production peuvent être traitées par des injections d'érythrpoïetine, qui favorise la croissance des hématies. En fin les maladies inflammatoires ou cancéreuses demandent un traitement spécifique. Quoiqu'il en soit, une alimentation riche en fer est toujours conseillée. Les aliments qui en contiennent beaucoup sont les lentilles, les huîtres, le persil, les abats ou le germe de blé, par exemple.

BIEN-ÊTRE

Graines de chia : bienfaits, pour maigrir, quelle quantité ?



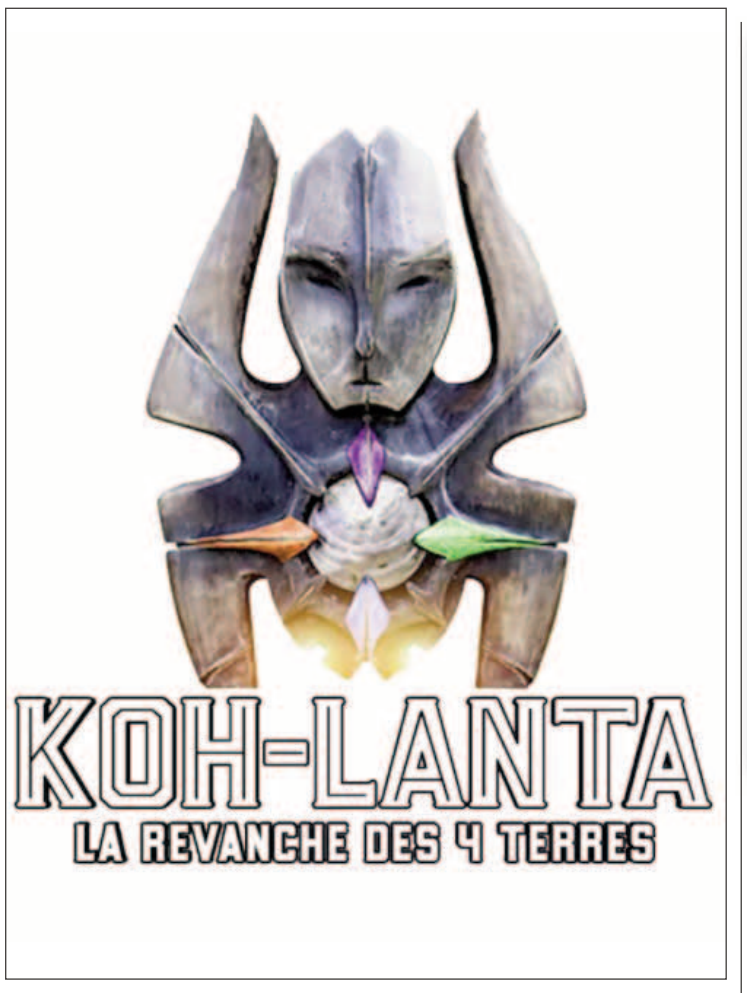
RICHES EN PROTÉINES et en oméga 3, les graines de chia auraient des bienfaits sur la constipation et le poids. Quelle quantité consommer par jour ? Comment ? Tous les jours ?
Originaires de deux plantes du Mexique, les graines de chia ont d'incroyables bénéfices, que ce soit dans un yaourt, dans une salade ou encore en smoothie. "Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Les fibres sont excellentes pour le transit mais aussi pour calmer la faim !

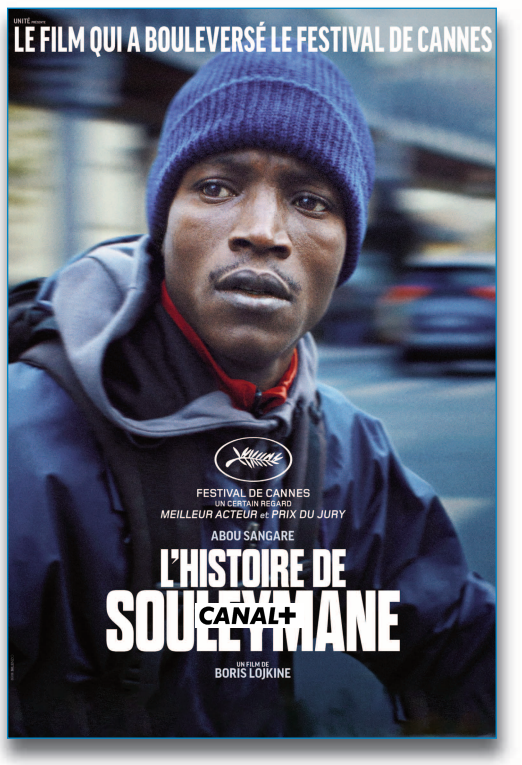
C'est quoi les graines de chia ?

Les graines de chia sont de toutes petites graines beiges ou noires ressemblant aux graines de sésame. Elles sont issues de deux plantes herbacées originaires du Mexique, la Salvia miltiorrhiza et la Salvia columbariae.

Quels sont les bienfaits des graines de chia pour la santé ?

"Il y a de tout dans les graines de chia : des protéines, des glucides, des lipides, dont des Omégas 3. Elles contiennent également une grande quantité de fibres" informe Dr Thierry Hanh, médecin nutritionniste. Grâce à leur teneur en fibres et en acides gras essentiels, leur consommation est intéressante pour réduire les accidents cardiovasculaires, réguler la tension artérielle... Mais ce n'est pas tout ! Ces petites graines permettraient une meilleure régulation de la glycémie chez les diabétiques. Ces petites graines sont extrêmement riches en oméga-3 mais aussi en oméga-6. Leur bonne teneur en fibres permet de lutter efficacement contre la constipation. C'est également un vivier de protéines, de calcium, de potassium, d'acide folique et d'antioxydants. Ce serait dommage de vous en priver !









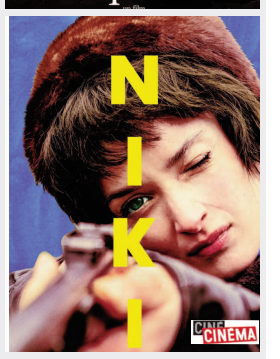


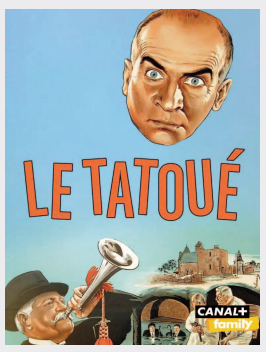


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité France - 2025 — TF1
Koh-Lanta

21h05 Cinéma Etats-Unis - 2022 — France 2
Elvis

21h00 Série dramatique - (2021 Etats-Unis) — 6ter
9-1-1

21h05 Drame France - 2024 — CANAL+
L'Histoire de Souleymane

20h50 Magazine de reportages — W9
France
Etat de choc

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2013
Kick-Ass 2

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Drame - France 2023 — CINE+ PREMIER
Captives

21h10 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
Waratahs / Crusaders

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE CINEMA
Niki

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - Italie 1968
Le tatoué

21h15 Magazine des médias — TMC
France
21h Médias

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (France - 2021)
Saison 1 - Épisode 1/2

6 X confiné.e.s

Installés dans leur maison de campagne pendant le confinement, une mère et ses deux enfants se retrouvent à héberger un inconnu tombé en panne dans leur jardin.

22h41

Série dramatique (France - 2021)
Saison 1 - Épisode 3/4

6 X confiné.e.s

Mélanie, la trentaine, issue d'un milieu très modeste qu'elle a renié, est devenue une coqueluche de la mode parisienne. Durant le confinement, elle débarque avec son petit ami pour passer quelques jours chez ses parents. Elle va y apprendre par hasard avoir été victime d'un événement traumatique. Problème : elle ne s'en souvient pas du tout !

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:22	12:26	16:16	19:34	21:16
CONSTANTINE	03:29	12:30	16:19	19:37	21:18
ALGER	03:45	12:44	16:33	19:51	21:30
OUARGLA	03:54	12:35	16:16	19:32	21:05
CHLEF	03:51	12:51	16:40	19:58	21:38
MOSTAGANEM	03:57	12:56	16:44	20:02	21:41
ORAN	04:02	12:59	16:47	20:05	21:44

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8193 – MARDI 20 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	17°
Oran	24°	17°
Constantine	25°	14°
Ouargla	39°	23°

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID À ALGER

Les jeunes au cœur des priorités

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ont souligné les efforts de l'Algérie en matière de formation et d'emploi des jeunes, lors des travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), débutés hier à Alger.



Dans son allocution prononcée lors du 13e forum sur le développement de la jeunesse 2025, organisé en marge des assemblées annuelles, Hidaoui a évoqué les principales réformes et mesures décisives engagées par les hautes autorités du pays, en vue de promouvoir la jeunesse et de faire de celle-ci « un acteur clé» sur les scènes économique et politique.
Soulignant que ces réformes ont permis de créer un écosystème favorable pour la jeunesse algérienne qui dispose de nombreuses qualités lui permettant d'être un acteur essentiel pour assurer la transition vers le développement du pays, le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à accompagner et à soutenir les jeunes.
Concernant le forum, Hidaoui a indiqué que les assemblées annuelles de la BID représentent une plateforme idéale pour renforcer la coopération entre les membres, tirer profit des expériences réussies et trouver les solutions adaptées aux jeunes.
De son côté, El Mahdi Oualid a mis en avant l'importance de revoir les programmes d'enseignement et de formation afin de rendre le système d'enseignement plus flexible et adapté aux évolutions du marché du travail, notamment face aux nouveaux défis imposés par l'intelligence artificielle.
Pour lui, il est indispensable d'investir dans la formation professionnelle, car une formation réussie permet de créer des opportunités d'emploi, d'améliorer la productivité des entreprises et de renforcer la performance économique du pays.
Après avoir rappelé les efforts de la BID visant à soutenir le marché du travail dans plusieurs pays, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'investir dans les emplois verts notamment ceux liés aux énergies renouvelables. A ce titre, il a précisé que l'Algérie compte parmi les plus grands investisseurs dans ce domaine au niveau du continent africain.
Pour sa part, le vice-président des opérations de la BID, Dr Rami Ahmed a souligné, dans son allocution, l'importance de développer un écosystème propice à l'emploi des jeunes à travers des postes permanents et non temporaires ou saisonniers. Il a déclaré que de nombreux pays musulmans souffrent de précarité, citant, à cet égard, les souffrances quotidiennes du peuple palestinien.
Les participants à la séance de dialogue du forum, placée sous le slogan : « Prêt pour l'avenir : compétences et solutions pour l'emploi des jeunes», ont discuté des priorités de développement liées à l'emploi productif et utile pour les jeunes dans les pays membres de la BID, de l'élargissement de l'innovation et des obstacles entravant l'emploi des jeunes.

M. B.

Le président de la BAD reçu par Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, et la délégation l'accompagnant, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzerd, et de l'administrateur pour l'Algérie auprès de la BAD, Brahim Bouzeboudjen, est-il précisé.

S. N.

AÉROPORT D'ALGER

Plus de 182 000 euros saisis

LES SERVICES de la Police des frontières aériennes de l'aéroport international Houari-Boumediene, en coordination avec les services des Douanes, ont réussi à mettre en échec une tentative de trafic de devises d'une valeur de 182 500 euros, dissimulée de manière sophistiquée. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.
L'opération, menée en milieu de semaine dernière, a débuté avec l'interpellation de deux individus sur le point d'embarquer à destination d'Istanbul (Turquie). Le duo tentait de faire passer illégalement cette importante somme d'argent, soigneusement cachée dans des enveloppes postales dissimulées à l'intérieur de boîtes de dattes transportées dans leurs bagages.
Poursuivant les investigations, la brigade de police judiciaire relevant de la même unité a permis d'identifier un troisième complice, membre présumé de ce réseau criminel, qui a été arrêté dans une wilaya de l'Est du pays.
Les perquisitions menées aux domiciles des suspects ont abouti à la saisie de 12 000 euros supplémentaires, mais également à la découverte d'un impressionnant arsenal de biens à caractère archéologique et criminel, comprenant 1 352 pièces de monnaie anciennes, un poignard en argent de grande taille (catégorie VI) et une arme de poing (catégorie VII).
Les corps de sécurités ont également saisi une somme en dinar algérien dépassant les 176 millions de centimes, soupçonnée de provenir d'activités illicites. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda. Ils sont poursuivis pour des chefs d'accusation lourds : trafic de devises, blanchiment d'argent, détention illégale d'objets archéologiques, port d'armes prohibées, et violation de la législation sur les changes et le mouvement des capitaux. Ces actes représentent un grave danger pour l'économie nationale, souligne le communiqué des services compétents. Cette opération vient s'ajouter aux efforts continus déployés par les autorités algériennes pour lutter contre les réseaux criminels transnationaux, et préserver le patrimoine culturel ainsi que les intérêts économiques du pays.

S. N.

INFRACTIONS À ORAN

La police dresse un lourd bilan

A ORAN, les infractions routières continuent de s'accumuler à un rythme inquiétant. Du 11 au 17 mai 2025, pas moins de 947 infractions ont été relevées par les services de la sûreté de wilaya, selon un communiqué officiel rendu public ce dimanche. Une semaine marquée par une série de comportements à risque sur la voie publique, compromettant à la fois la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.
Parmi les infractions les plus courantes, l'usage du téléphone au volant figure en tête de liste. Un geste devenu trop banal, mais qui reste l'une des principales causes d'accidents de la route. Lors des derniers contrôles, 39 conducteurs ont été surpris en train de téléphoner en conduisant, détournant ainsi leur attention et mettant en danger leur vie et celle des autres.
Le communiqué fait également état de 81 infractions liées à la pose de vitres teintées non conformes, 59 cas de non-port de la ceinture de sécurité, et 297 infractions pour non-respect des feux de signalisation. Ces chiffres traduisent un relâchement manifeste du respect du code de la route.
La situation est tout aussi préoccupante en ce qui concerne le stationnement. 157 véhicules ont été verbalisés pour stationnement interdit, 51 pour entrave à la circulation, et 20 conducteurs ont été sanctionnés pour avoir circulé en sens interdit. À cela s'ajoutent 32 véhicules repérés sur les rails du tramway, créant un danger potentiel pour la circulation ferroviaire urbaine.
D'autres infractions concernent les excès de vitesse (59 cas) et les plaques d'immatriculation non conformes (16 cas). Ces comportements témoignent d'un manque de vigilance, mais aussi parfois d'un mépris des règles élémentaires de sécurité routière.
Les autorités soulignent également un phénomène de plus en plus fréquent : le blocage de la circulation par des véhicules mal stationnés ou abandonnés sur la chaussée. Ces situations créent un désordre urbain, ralentissent l'intervention des secours et exposent les piétons à des risques supplémentaires, en particulier dans les zones densément peuplées.
Face à cette multiplication des infractions, la sûreté de wilaya d'Oran annonce la poursuite des campagnes de contrôle sur le terrain, avec une application stricte du principe de tolérance zéro.
L'objectif est clair : renforcer la sécurité routière et réduire les comportements irresponsables.
Les citoyens sont invités à signaler tout comportement dangereux ou perturbateur via les numéros 1548, 17, ou à travers l'application Allo Police. La prévention et la vigilance restent, plus que jamais, des impératifs. Car sur la route, l'erreur peut coûter très cher.

Brahim Mazi